



**DE LA CREATION DE LA FEDERATION
DES EMIRATS ARABES UNIS**

Une nécessité et une réussite ?

**Mémoire de géopolitique
de l'IPETA Franck PETTINI
dans le cadre du séminaire « Proche et Moyen Orient »**

Sous la direction de Monsieur François THUAL

Mars 2007

Fiche documentaire

- 1 De la création des Emirats arabes unis : une nécessité et une réussite ?
- 2 Création de la fédération des EAU
- 3 IPETA (DGA) Franck PETTINI (France)
- 4 12 mars 2007
- 5 Division A groupe 4
- 6 Mémoire de géopolitique
- 7 Une zone géographique à l'économie traditionnelle qui est restée sous la « protection » d'un pays colonisateur pendant plus de 150 ans va se transformer en quelques années en une formidable réussite économique et sociale. Certes le pétrole a fortement contribué à cet essor mais les raisons d'une telle réussite résident également dans le rôle joué par le Royaume uni jusqu'à son départ même si initialement celui-ci consistait à séparer plus qu'à fédérer. Les Emirats arabes unis portés par la volonté d'un homme sont ainsi apparus à la face d'un monde occidental comme une tentative vouée à l'échec tant la région était porteuse de tension. Les Emiriens, conscients de la nécessité de se regrouper afin de former un Etat disposant d'une taille critique suffisante pour exister, leur ont donné tort. Une nécessité et une réussite qui se prolonge mais qu'advient-il de ce pays lorsque la fée « pétrole » aura disparu ? La nouvelle « race » d'Emiriens, plus formée aux subtilités du business qu'aux rudesses du pays, saura-t-elle faire face aux nouveaux défis auxquels les EAU seront confrontés ?
- 8 Mots clefs : *EAU – Fédération – Golfe – Tribu – Royaume uni – Péninsule arabique – Côte de la Trêve – Côte des pirates - Pétrole*

**DE LA CREATION DE LA FEDERATION
DES EMIRATS ARABES UNIS
Une nécessité et une réussite ?**

*

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE - LA PERIODE BRITANNIQUE (du 19e au milieu du 20e)

L'organisation tribale

De l'économie traditionnelle au pétrole

L'influence britannique

DEUXIÈME PARTIE - VERS LE FEDERALISME : Les prémices (1950 – 1975)

Le retrait britannique

L'environnement international

Les étapes de la création

Fédéralisme vs structures traditionnelles

TROISIEME PARTIE - LA SITUATION ACTUELLE

La population

La situation internationale

Vers la fin d'une économie poussée par le pétrole

CONCLUSION

INTRODUCTION

Les Émirats arabes unis sont une fédération de sept émirats : Abu Dhabi, Dubaï, Sharjah, Fujairah, Ajman, Ras al Khaimah et Umm al Qaiwain. Situés dans la péninsule arabique, entre le golfe Persique et le golfe d'Oman, ils ont des frontières avec le Sultanat d'Oman et l'Arabie saoudite (cf. annexe 1).

La totalité du territoire est désertique ou semi-désertique, quelques oasis ayant permis de maintenir une vie à l'intérieur des terres. L'économie actuelle, largement excédentaire, est étroitement liée à l'industrie du pétrole et du gaz naturel même si le gouvernement cherche depuis quelques années à diversifier ses sources de revenu en diminuant sa dépendance à l'égard du secteur des énergies fossiles.

L'histoire de ce pays remonte à plusieurs siècles ; chacun des Emirats prend sa source dans les importantes confédérations tribales de la côte du golfe Persique dont les territoires, souvent emmêlés par des enclaves, s'étendent de la mer au désert et à la montagne. Tous gardent le souvenir tenace d'une existence précaire, longtemps soumise aux aléas du climat, des razzias et du désintérêt du monde occidental pour le développement de cette partie du monde. Les familles qui gouvernent Abu Dhabi et Dubaï descendent de la tribu des Bani Yas, originaire du sud de l'actuel Emirat d'Abu Dhabi, avant qu'elle ne se rende sur la côte au milieu du XVIII^e siècle. Les dirigeants des 5 autres Emirats sont les descendants de la tribu des Qassimis, qui ont opposé une vive résistance à la domination européenne (portugaise puis britannique) jusqu'au début du XIX^e siècle. Par la suite, l'ensemble des émirs de la région a conclu des traités avec l'Angleterre d'où les surnoms d' « États de la Trêve » ou « Côte de la Trêve » donnés à cette région jusqu'au milieu du XX^e siècle. La région passe ainsi peu à peu sous le contrôle britannique pour finalement devenir un protectorat de la couronne. Jusqu'à la fin de la période coloniale, les États de la Trêve sont restés faibles et dociles.

Lorsque les Emirats arabes unis (EAU) furent constitués en 1971, ils ne comptaient qu'un faible soutien de l'Occident : l'entité semblait peu cohérente et ne disposait que d'une infrastructure globalement délabrée. Des commentaires peu flatteurs laissaient entendre que les EAU étaient nés sous la mauvaise étoile des auspices britanniques. Les observateurs n'avaient pas saisi que, loin d'être une création anglaise, ce nouveau pays avait été l'œuvre des émirs eux-mêmes, entourés de quelques conseillers fidèles et exceptionnellement talentueux. Par ailleurs, ils bénéficiaient de deux atouts supplémentaires : ils avaient la chance d'être dirigés par des chefs naturels bien établis et de posséder de grandes richesses qui étaient concentrées dans des mains particulièrement généreuses.

La création des Emirats arabes unis a ainsi constitué une vision convaincante de la modernité arabe, souhaitée par l'émir d'Abu Dhabi, Cheikh Zayed bin Sultan al-Nahyan, ainsi qu'une tentative pragmatique de mise sur pied d'un Etat viable sur les plans économique et politique. Lorsqu'Abu Dhabi a commencé à exporter du pétrole en 1962, les futurs membres des EAU ont rapidement développé une infrastructure et un système de communications, une gamme de services sociaux et un cadre juridique et administratif moderne. En une génération, les 7 Emirats de la côte de la Trêve sont passés de l'existence la plus rude et la plus traditionnelle au monde moderne.

Ce rapide succès est d'autant plus exceptionnel que les rivalités hégémoniques sont fortes dans cette région. Depuis des siècles, la zone constitue un véritable terrain d'affrontement du fait de son positionnement sur une double frontière traversant le Golfe et la Mésopotamie qui le prolonge : politique entre Perses et Arabes d'une part et religieuse entre l'islam sunnite et chiite d'autre part. Cette réalité a teinté le contexte international qui a accompagné ce fédéralisme aux EAU.

Cela étant dit, l'économie des EAU est l'une des économies dont la croissance est la plus rapide dans la région. Les « nuages qui se profilent à l'horizon » relèvent pour la plupart du long terme et proviennent principalement du fait que le pays dépend d'un nombre disproportionné de travailleurs étrangers et des incertitudes que peut faire planer la lente mais inévitable fin de l'ère pétrolière.

Ce document va donc d'attacher à présenter les différentes étapes et les principales raisons qui ont amené les peuples de la région à prendre leur destin en main en faisant de la création de la Fédération des Emirats arabes unis une solution inéluctable au vide qu'allait créer le retrait

britannique. Une nécessité donc, mais je m'attacherai également à déterminer les facteurs qui ont permis la réussite de cette entreprise fédérale. Je conclurai ce document en échafaudant un devenir pour ce jeune Etat.

PREMIERE PARTIE

- LA PERIODE BRITANNIQUE (DU 19E AU MILIEU DU 20E SIECLE) -

1. L'ORGANISATION TRIBALE

Pendant de longues années, personne n'a été attiré par la vie de la population d'Arabie orientale. Les Arabes ont ainsi été peu dérangés du fait de l'aridité, de la chaleur et de la poussière, si présentes dans la péninsule, et du désert qui sépare ses différentes provinces. Ils ont alors connu la sécurité des indésirables et appris à survivre dans des conditions presque insupportables pour beaucoup.

La société s'est ainsi constituée autour des tribus constituant autant de groupements « politiques » indépendants composés de plusieurs sous-groupes unis par différents liens dont celui de la parenté.

Trois facteurs sont notamment imbriqués dans le schéma de la société locale, comme teintes dominantes dans un tissage :

- les structures tribales traditionnelles,
- une économie traditionnelle limitée,
- le système islamique comme fondement de la société.

1.1 Les origines

Peu d'éléments sont disponibles sur les premières migrations qui ont amené des peuplades à s'installer sur la côte sud du Golfe. Néanmoins, les principaux flux migratoires vers l'Arabie du sud-est vinrent du Nord. Ce processus d'exode d'un grand conglomérat tribal cohérent fit place à un second entraînant une répartition des clans en unités plus réduites qui s'installèrent sur des terres encore vierges. Les liens du sang restèrent présents mais ils furent complétés par celui des relations établies avec d'autres groupes installés à proximité ou ayant adopté les mêmes moyens de subsistance.

Les clans pouvaient alors à loisir privilégier tel ou tel loyalisme ou affiliation, que ceux-ci soient d'ordre généalogique, géographique, professionnel ou religieux. Cette faculté qu'avaient les clans de se grouper ou de se regrouper suivant différents critères explique pourquoi certains conflits locaux amenèrent un embrasement de régions entières.

Mais l'élément ayant marqué fortement la structure tribale dans cette région semble être la question des ressources économiques insuffisantes. La nécessité de diversifier l'économie explique sans doute le fait que la société n'ait pas évolué selon les modèles plus classiques de communautés organisées autour de villages ou en fonction d'une occupation privilégiée. En effet, les faibles surfaces de terres cultivables offertes et l'impossibilité d'ouvrir le commerce à tous¹ ont poussé **les tribus à alterner vies sédentaire et nomade** : ce fut l'apparition du phénomène bédouin. Il fallut également imaginer un mode de fonctionnement compatible avec l'économie de la région : **cela impliqua la polyvalence** à l'intérieur même d'un clan ou entre deux groupes apparentés ou amis.

Les relations au sein d'une tribu comprenant plusieurs fractions sont empreintes de complexité. Le Cheikh exerce une autorité morale à travers un rôle d'arbitre notamment pour les affaires d'intérêt général. Chaque composante dispose de son propre chef qui se considère indépendant de tous les autres. Ce schéma limité aux relations au sein d'une même tribu peut être considéré comme une sorte de fédéralisme avant l'heure.

¹ L'agriculture et l'élevage pâtissaient du manque de terres, d'eau et de pâturages tandis que le commerce et le transport maritime souffraient de la concurrence de ports disposant d'un accès plus facile, tels que Bahrein et Mascate ou de celle de bateaux plus rentables, tel que les vapeurs. La pêche des perles dépendait quant à elle du marché étranger plus ou moins demandeur.

La société resta tribale dans toute la région, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances économiques permettent à un nombre croissant de familles de gagner leur vie en pratiquant un seul métier. La mutation de la société bédouine à la société sédentaire dès l'apparition d'une économie moderne (cf. paragraphe 2) entraînera un renforcement de l'autorité politique du chef tribal, qui gagnera ainsi ses galons de Souverain. Il exercera alors un réel pouvoir sur toutes les personnes fixées sur son territoire de même que sur les autres membres de la tribu encore en transhumance expliquant partiellement les parcellisations des Emirats. Il constituera alors un interlocuteur crédible pour organiser une « gouvernance ».

*

Lors de l'arrivée de la Grande Bretagne sur la côte, la région est sous la domination de deux grands groupes tribaux : les Bani Yas au sud et les Qawassims plus au nord, le long de la côte (cf. annexe 3). Chacune de ces deux confédérations s'est organisée en fonction de liens tribaux et familiaux.

1.2 Les Bani Yas

Ces ancêtres des bédouins, qui ont fait des sables du désert d'Abu Dhabi et de Dubaï leur maison, avaient planté des vergers de dattiers et construits des maisons en feuille de palmier au pied des dunes, là où se trouvait des réserves d'eau. Ces habitations finiront par former des hameaux dont certains seront occupés toute l'année. Initialement disposés autour de l'oasis de Liwa, ces villages constituent un centre de vie sociale et d'activité pour les Bani Yas, au moins dès le XVI^e siècle. Mais à partir du début du XIX^e siècle, la ville d'Abu Dhabi est devenue si importante que le chef politique de tous les groupes Bani Yas, le Cheikh des Al Bu Falah, quitte Liwa pour s'y installer.

La tribu des Bani Yas est composée principalement de deux fractions :

- celle des Al Bu Falah dont est issue la famille régnante d'Abu Dhabi (les Al Nahyan),
- celle des Al Bu Falasah dont les descendants dirigent Dubaï (les Al Maktoum).

Cet ensemble va progressivement construire une alliance recouvrant notamment les Manasirs, les Dhawahirs et les Awamirs permettant à la confédération ainsi constituée de détenir une situation géographique prééminente dans la région. Il existe, au sein de celle-ci, des différences notables de mode de vie entre les clans qui dépendent de la mer pour assurer leur subsistance et ceux qui sont surtout nomades. Cette confédération a toutefois permis par la suite d'asseoir les frontières de l'Emirat d'Abu Dhabi sur un territoire vaste et très contrasté sur le plan géographique.

Sa cohérence a reposé sur plusieurs traits de caractères des Bani Yas. Une proximité existait entre les clans ainsi que les tribus alliées, incluant notamment des mariages croisés. Au-delà de cet aspect social, des accords d'entraide commerciaux et de défense étaient monnaies courantes. Enfin, les Bani Yas ont toujours refusé de revendiquer la possession exclusive de ses terres traditionnelles, puits ou autres bancs de perles proches de la côte d'Abu Dhabi. Cela leur attira de solides alliances de la part de clans, qui au fil du temps, devinrent de solides sujets des dirigeants Al Bu Falah et par la suite des citoyens de l'Emirat d'Abu Dhabi.

L'instauration de l'Emirat de Dubaï sera la seule exception à l'homogénéité de cette confédération. C'est en 1853 que les membres de la tribu Al Bu Falasah s'établissent dans la crique de Dubaï et instaurent le futur royaume Al Maktoum. Les raisons de leur départ s'expliquent d'abord par des troubles familiaux, et ensuite par des motifs financiers et politiques : des bateaux appartenant aux tribus des Bani Yas avaient attaqué des navires dans le Golfe ; les Britanniques obligèrent alors le Cheikh d'Abu Dhabi à payer les dégâts. Mais les Al Bu Falasah refusèrent d'acquiescer leur part et émigrèrent vers Dubaï, où ils reçurent la protection du chef rival des Qawassims. L'indépendance de cet Emirat fut préservée grâce à la rivalité entre les Qawassims et les Bani Yas d'Abu Dhabi ... et aux Britanniques eux-mêmes bien sûr à travers leur politique de division et de morcellement (cf. paragraphe 3).

La confédération formée par la tribu Bani Yas et ses nombreux alliés assure ainsi son autorité à l'intérieur du pays et s'impose comme une force terrestre. La politique tribale était avant tout une affaire d'autorité sur les personnes, non sur les territoires et les frontières qui resteront jusqu'à l'apparition du pétrole relativement flous.

Associée à une certaine neutralité vis-à-vis des occupants, la relative faiblesse maritime de ce clan, ne faisant pas peser de danger réel sur les voies de communication britannique, lui assura une moindre ingérence de la compagnie des Indes dans ses affaires internes. C'est sans doute ce qui évita un émiettement du territoire du clan Bani Yas (seulement 2 Emirats créés pendant l'ère britannique).

1.3 Les Qawassims

Contrairement à Abu Dhabi, où la position de la famille régnante évolua dans le cadre cohérent de la tribu numériquement dominante des Bani Yas, les Qawassims constituaient un clan qui avait réussi à imposer son autorité sur un grand nombre de tribus diverses notamment à l'intérieure des terres.

Tournée essentiellement vers la mer, cette confédération détient jusqu'à la fin du XIXe siècle une force navale importante qui lui permet d'assurer un contrôle maritime de la région et qui par la même occasion constitue une réelle menace pour les puissances occidentales cherchant à maîtriser les voies de communication de la région essentiellement maritimes. Leur autorité sur l'espace côtier – ports, criques et autres anses – permet un contrôle sans partage du commerce transitant dans le Golfe. Les Cheikhs Qawassims purent se limiter à administrer les différentes populations nomades vivant dans les montagnes qui devaient rester en bons termes avec ceux qui dominaient les ports où se trouvaient les marchés et les possibilités d'emplois saisonniers.

La souveraineté des Qawassims était ainsi fermement établie sur toute la zone côtière et montagneuse située au nord des actuels EAU (grossièrement les cinq Emirats autres qu'Abu Dhabi et Dubaï). Mais, une telle puissance navale associée à une position conflictuelle vis-à-vis des forces occidentales conduisit à l'effritement de cette domination maritime par l'action des Britanniques. Cette entité administrative éclata rapidement pour former des Emirats indépendants.

1.4 Un véritable bédouin : Cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan

Il serait incongru dans un document qui veut traiter de la création des Emirats arabes unis de ne pas s'arrêter un instant sur un homme : Cheikh Zayed. Dans la plupart des amalgamations, il est fait usage d'un catalyseur ; cette personne peut être considérée comme celui de l'assemblage des 7 Emirats.



*

Né vers 1915 à Abu Dhabi, Cheikh Zayed était le plus jeune fils de Cheikh Sultan, souverain d'Abu Dhabi de 1922 à 1926. A sa naissance, l'Emirat est pauvre et sous-développé, ses habitants y menant une vie simple. Son expérience « tribale », il l'aura dès ses plus jeunes années dans le désert en partageant la vie des membres d'une tribu bédouine et en mer en compagnie de pêcheurs de perles ; il aura ainsi le loisir de connaître le mode de vie difficile des clans de la région mais également le rude environnement de son pays.

Dès le début des années 30, il aura également ses premiers contacts avec l'industrie du pétrole qui mène des études géologiques préliminaires dans la région.

Ses débuts de « gouvernant » se dérouleront avec cette double connaissance autour de l'oasis d'Al Ain (150 km à l'Est d'Abu Dhabi) où Cheikh Zayed, tout en approfondissant son apprentissage des tribus, devra développer ses talents d'administrateur. En stimulant l'économie locale avec les faibles moyens à sa disposition, il acquerra la réputation d'un homme possédant une vision claire et ayant la capacité de diriger. Il y vivra sa première expérience « écologique », étiquette qu'il conservera toute sa vie à travers ses politiques de plantations démesurées dans une région du monde aussi aride. Mais c'est l'apparition du pétrole dans l'Emirat qui donnera à Cheikh Zayed les moyens de financer ses rêves.

Le 6 août 1966, il succèdera à son frère aîné, Cheikh Chakhbut. Contrairement aux interruptions brutales de gouvernement, la plupart du temps par élimination physique, que connaît l'Emirat d'Abu Dhabi à cette époque², cette succession s'est déroulée sans luttes fratricides comme l'avait demandé la mère des 2 Cheikhs, Cheikha Salema. Le long règne qui suivra³ mettra ainsi fin au climat de méfiance qui séparait gouvernants de leur famille et donnait lieu à des périodes d'incertitudes et de confusion.

A partir de ce jour, le principe fondamental de sa politique s'inscrit dans la pleine utilisation des nouvelles ressources de l'Emirat d'Abu Dhabi (puis de l'ensemble de la Fédération après sa création) au profit du peuple y compris celui des autres Emirats de la Côte de la Trêve. Il considère la manne pétrolière non comme une fin en soi, mais comme un outil facilitant l'épanouissement de la communauté.

Mais, Cheikh Zayed aura également réussi à concilier la culture traditionnelle qui l'a vu naître avec les exigences du monde industriel moderne qui lui permettra de réaliser ses rêves de développement.

C'est sans doute cette bivalence entre l'ancien, qui fait parti intégrante de son éducation, et le moderne, que cet homme réussira à mettre en œuvre, qui permettra la longue stabilité d'une Fédération qui est née autour d'Emirats disparates et alors que des différents subsistaient avec les principaux pays voisins.

1.5 L'islam dans la région de la Côte la Trêve

On ne sait pas exactement comment ni quand l'islam atteignit les tribus de la Côte de la Trêve mais, on peut admettre sans risque que lorsque la région occidentale de la péninsule Arabique fut secouée par la révolution religieuse provoquée par le début de l'expansion de l'islam, les remous engendrés par celle-ci ne tardèrent pas à se propager jusqu'aux confins des régions alors arabophones. L'impact de ce qui était en train de se produire dans le Hijaz ne tarda pas à être ressenti par l'ensemble des individus de l'Arabie Orientale qui ne connaissaient principalement que les règles coutumières propres à leurs tribus.

En fait, avant l'islam, les notions de sécurité et de justice équitable n'existaient pas vraiment, car sans cesse remises en cause par les atteintes à la propriété perpétrées par d'autres tribus. Les classes sociales reposaient ainsi sur la structure tribale, beaucoup plus que sur la richesse ou une quelconque classification religieuse. L'appartenance à une famille ou tribu conférait à l'individu une place spécifique dans la société.

L'islam, façonné par la structure tribale du Hijaz, n'ébranla pas le tribalisme de l'Arabie Orientale. Il le renforça et lui permit de faire face à l'adversité provoquée par les guerres et les crises économiques en se mêlant étroitement au système administrant la tribu. En temps de paix, les bédouins s'assemblaient autour de leur Cheikh dont ils acceptaient l'autorité au même titre que celle d'un Imam dans d'autres régions arabes. En temps de pénurie ou de destruction des ressources économiques, la population luttait pour sa survie en se rapprochant cette même entité tribale. En fait, l'islam faisait tellement partie de la structure en place qu'un bédouin musulman, quel que fut le contexte politique, attendait du Cheikh de sa tribu ou de l'Emir d'une fédération tribale qu'il montre la voie et soit le modèle à suivre sur le plan religieux.

L'islam a également mis fin au système en vigueur dans les tribus préislamiques de loi du talion, qui exigeait une revanche pour toute offense ou blessure. Il a introduit le concept du pardon ; il a nivelé les écarts entre membres de tribus différentes, en les faisant frères au sein d'une même foi.

Plus généralement, il a donné à la société tribale un ciment : une loi indépendante de la structure des clans. Le caractère universel de l'islam n'entra donc pas en conflit avec le système tribal dans les Etats de la Trêve, car il était parfaitement compatible avec le mode de vie existant dans la région en lui conférant en plus les premières notions *d'appartenance commune*.

2 Cheikh Hamdan Bin Zaed tué par son frère en 1922. Cheikh Sultan Bin Zaed tué par son frère en 1926. Cheikh Sakr Bin Zaed tué par son neveu en 1928.

3 Cheikh Zayed sera souverain d'Abu Dhabi et président de la Fédération jusqu'à sa disparition en novembre 2004, soit après 33 ans à la tête des EAU.

1.6 La tribu : aide et entrave au fédéralisme

La société traditionnelle évoluant dans les Emirats, société tribale et musulmane porte donc en elle à la fois des éléments communautaires et séparatistes, l'organisation sociale des tribus du désert semblant construite autour d'une série d'ambivalences : solidarité et rivalité, unité tribale et pluralité socio-politique, emboîtement et segmentations. En effet, si l'antagonisme, tempéré par les liens de parenté, est rarement assez violent pour exclure certaines tentatives de coopération, la cohésion sociale n'est pas toujours suffisamment efficace pour prévenir de cruels déchirements.

De plus, associé à ce caractère profondément ancré dans la société tribale, les frontières entre les Emirats n'obéissent à aucune démarcation territoriale.

L'avenir de confédérations tribales dépend donc de la bonne ou mauvaise volonté des Cheikhs eux-mêmes dont le prestige, et donc la capacité à être entendu, réside sur le respect de la parole donnée et le prestige personnel. A cela, on peut rajouter la solidarité qu'apporte aux gouvernants l'appartenance à une « même famille », associée au partage d'une même religion qui soude l'ensemble des populations de ces Emirats.

*

C'est dans ce contexte que va se créer la Fédération et il n'est pas sans fondement d'avoir mis en avant une personnalité symbolique comme Cheikh Zayed pour cristalliser cet ensemble.

Les entités que forment les Emirats sont prêtes à se lier et l'homme pour les conduire est né. Il faut maintenant attendre le moment adéquat et disposer des moyens financiers.

2. DE L'ECONOMIE TRADITIONNELLE AU PETROLE

Jusqu'à la découverte du pétrole, les Emirats partageaient le même état de sous-développement. Les efforts britanniques pour mettre en œuvre et financer un plan de développement étaient très limités voire dérisoires – il faut rappeler que la politique de protectorat était focalisée sur une stabilité de la région et non pas son essor qui faisait plus parti des obligations morales du pays colonial – avec ses quelques milliers de dollars.

Tableau 2.1
Contribution au fond de développement des Etats de la Trêve (en U.S. \$)

Années	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Abu Dhabi	500 000	1 300 000	3 600 000	700 000	3 400 000	5 000 000
Qatar	650 000	-	-	-	-	-
Bahrein	100 000	-	-	-	-	-
UK	650 000	500 000	400 000	500 000	200 000	-

En 1953, on compte par exemple une seule école à travers tous les Emirats – construite par les Britannique à Sharjah, les enseignants étant financés par le Koweït et l'Egypte – et une administration fantomatique. Les infrastructures routières sont quasi inexistantes surtout en ce qui concerne les communications entre les Emirats.

Dans les communautés des Etats de la Trêve, le petit nombre d'articles fabriqués localement était presque entièrement utilisé à un niveau domestique et les ressources étaient insuffisantes pour permettre la fabrication de produits exportables et donc garantir la survie d'un nombre grandissant de la population. Les véritables profits créant de la richesse reposent sur la pêche des perles, en sachant que l'épuisement des bancs ou la baisse des prix du marché impliquerait nécessairement un dépeuplement de la région à brève échéance pour retrouver un niveau plus raisonnable.

*

Dans un tel contexte, la découverte de gisements pétroliers tient de la chance miraculeuse. Le pétrole représente l'unique et décisive planche de salut pour accéder au développement. Par ailleurs, il est clair que les habitants de la région devront prendre en main leur destinée et ne pas attendre la bonne volonté d'un protecteur dont la démarche n'était conduite que par ses propres intérêts.

En revanche, lorsque cette ère nouvelle s'ouvrit dans cette région, la population locale n'avait qu'une très vague idée des réalités du monde industrialisé, de son mode de vie et de ses valeurs. S'adapter à certains aspects de cet autre monde était donc bien difficile pour un groupe d'individus n'ayant pas une conception arrêtée de leur propre mode de vie. Franchir avec succès les étapes de l'adaptation requise a dû être encore plus difficile pour cette population.

Cette évolution aura des conséquences économiques bien sûres mais également sociales et démographiques.

2.1 Le monde agricole traditionnel

2.1.1 L'élevage

Dans toute l'Arabie Orientale, les chameaux ont toujours été les animaux domestiques les plus nombreux élevés. Ils étaient le plus souvent la propriété d'individu et non celle de la communauté et leur bien-être passait avant tout. Chaque animal est précieux en tant que source de viande, pour son crottin utilisé comme combustible, pour son poil et sa peau dont on fait des couvertures et des récipients et comme moyen de transport ; la chamelle qui était la plus recherchée amenait en plus le lait. Mais pour le bédouin, plus que tout autre chose, l'animal constituait la seule monnaie d'échange pour se procurer les produits indispensables.

Les autres animaux jouant un rôle dans les Etats de la Trêve étaient les ânes, les chevaux, quelques bovins dans les oasis et les chèvres.

2.1.2 La chasse et la pêche

Il n'y a jamais eu en Arabie Orientale assez de gibier pour qu'une famille puisse vivre de la chasse. Mais, il y avait une faune suffisante sur les contreforts des massifs montagneux pour justifier la possession d'une arme qui ne servait pas qu'à attaquer ses ennemis mais également à ramener de la nourriture telle que des gazelles présentes dans les Etats de la Trêve.

La chasse au faucon, très populaire notamment pour chasser les petits animaux, restait le fait de quelques privilégiés. En effet, les propriétaires de rapaces devaient employer des gens chargés de prendre soin de leurs oiseaux.

Les 7 Emirats avec leurs 540 kilomètres de côtes ont constitué autant de réserves de pêche. Tant la partie méridionale du Golfe que la côte du golfe d'Oman assure un approvisionnement important pour les pêcheurs qui peuvent rester à proximité du rivage tant ces eaux sont poissonneuses. Le poisson a ainsi constitué pendant longtemps la seule source sûre de protéine pour les habitants de la région.

En 1969, le bureau de développement des Etats de la Trêve estimait à environ 30 000, le nombre de personnes – toutes arabes d'origine locale – dépendant entièrement ou partiellement de la pêche pour s'assurer un revenu.

2.1.3 L'agriculture

La culture restait dans ces régions désertiques réservée à des plantes très résistantes comme le palmier dattier. Celui-ci apportait à son propriétaire un fruit aux vertus caloriques exceptionnelles et facile à conserver. Les dattes constituaient avec le lait la base de l'alimentation des bédouins. Les cultures étaient bien évidemment concentrées à proximité des oasis et imposaient une certaine sédentarisation.

2.2 Le commerce traditionnel

2.2.1 Les perles

Comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, le monde agricole n'était pas à même d'assurer la subsistance des familles. Par conséquent, il fallait trouver des sources de revenus permettant d'acheter des denrées complémentaires. Les populations établies dans les ports des États de la Trêve, et dans une moindre mesure les nomades qui pouvaient avoir recours à la vente de chameaux, en vinrent à dépendre du commerce des perles. La citation suivante, extraite du Gazetteer souligne l'importance de cette pêche à la fin du XIXe siècle :

« La pêche des perles est l'industrie principale du Golfe Persique ... si l'approvisionnement en perles cessait, les ports de l'Oman oriental, qui n'ont pas d'autres ressources, cesseraient pratiquement d'exister. En d'autres termes, le pouvoir d'achat des habitants de la côte orientale d'Arabie dépend dans une très large mesure des pêcheries de perles ».

Pour se faire une idée de l'importance de l'industrie perlière dans cette région, on note, à cette époque, un nombre de bateaux de pêche de l'ordre de 1200 uniquement dédié à cette activité. L'équipage s'élevait en moyenne à 18 hommes, c'est plus de 20 000 personnes qui sont directement impliquées.

Tout cela contribua à l'édification d'une nouvelle hiérarchie dans la société.

Bien évidemment, cette manne attira la convoitise des étrangers qui souhaitèrent participer à cette pêche miraculeuse, et les juristes de la Couronne durent se pencher sur les droits des Arabes à revendiquer les bancs de perles y compris ceux situés à l'extérieur des eaux territoriales. L'intérêt des Britanniques était d'éviter une présence trop importante de puissances étrangères sur « leur » territoire. En fait, même les tentatives de certains Cheikhs⁴ d'octroyer des droits de pêche à des étrangers échouèrent tant l'opinion générale fut que *les bancs étaient la propriété commune des Arabes de la Côte*. Cette conviction était si bien ancrée que, même après la découverte du pétrole, aucun émir ne se risqua à provoquer la colère des populations tribales sur ce point en attribuant à quelques individus que ce soient des concessions pour l'exploitation des bancs.

Néanmoins, le boom des perles, qui amena d'une part la connaissance des liquidités excédentaires et d'autre part une première immigration extérieure au monde arabe (notamment de marchands hindous), ne durera pas. Un déclin de la demande de perles apparaîtra vers la fin des années 1920 sans pour autant affecter en profondeur le mode de vie des bédouins qui avaient conservé des attaches dans le désert et recommencèrent à vivre de ses ressources ; les autres rentrèrent dans leur pays d'origine.

2.2.2 Les autres marchandises

En fait, la communauté perlière permit indirectement le développement des ports de commerce dans les États de la Trêve, notamment à Dubaï. En effet, le volume des importations dans les États de la Trêve découlait de l'augmentation des profits obtenus par l'exportation des perles.

Les denrées principales transitaient par l'Inde ou en venaient directement. Dubaï devint ainsi au début du XXe siècle une escale régulière de la British India Steam Navigation Company.

2.3 L'industrie traditionnelle

L'industrie était quasi inexistante, très peu d'individus fabricant des articles destinés à la vente locale ou à l'exportation.

En fait, la seule véritable activité résidait dans la construction navale, là encore pour la pêche des perles et pour le commerce qui en résultait.

Au début du XXe siècle, Umm al Qaiwain était un important centre de construction, devant Dubaï qui profitera de son activité commerciale pour petit à petit devenir le grand port de la région.

4 En 1900, un marchand anglo-indien établi à Mascate s'arrangea pour obtenir une concession de l'émir d'Abu Dhabi et se mit d'accord avec quelques Bani Yas en ce qui concerne les bateaux.

2.4 L'effet démographique de l'apparition du pétrole

Le développement du pétrole reposait sur des technologies et des personnes venues d'ailleurs. Ceci, ajoutant à l'afflux de revenus pétroliers, eut pour effet d'accroître la capacité d'accueil dans la région d'une population immigrée en augmentation constante.

Cet accroissement brutal de la population offre un contraste saisissant avec la période précédant la découverte et l'exportation du pétrole.

Les estimations démographiques montrent en effet que, dans la première moitié des années 1950, la population de tous les Etats de la Trêve a diminué, dans presque toutes les tribus et les villages côtiers. Les raisons de cette « désertification humaine » étaient l'émigration de tous les hommes capables vers les pays voisins où ils trouvaient du travail. En effet, après des années de survivance à partir des faibles ressources locales qui tendaient à se tarir (le déclin de la pêche des perles), des foyers de développement apparaissaient alentour (l'industrie pétrolière des pays voisins⁵). Il n'y avait pas d'autres sources de revenus chez eux et les effets du déclin de l'industrie perlière à partir des années 30 montrent à quel point l'équilibre était précaire entre les ressources locales et le nombre de personnes qui pouvaient en vivre.

Tableau 2.2
Population

	1968	1970	2006
Abu Dhabi	46 500	60 000	1 430 000
Dubaï	59 000	75 000	1 190 000
Sharjah	31 500	40 000	640 000
Ras al Khaimah	24 500	30 000	190 000
Fujairah	9 700	10 000	120 000
Umm al Qaiwain	3 700	4 500	60 000
Ajman	4 200	5 500	250 000
Total EAU	179 100	225 000	3 880 000

Concernant l'immigration étrangère, la richesse pétrolière est créatrice d'emplois et les étrangers envahissent progressivement Abu Dhabi, Dubaï et Sharjah. Ces immigrés sont dans un premier temps principalement arabes et musulmans facilitant ainsi leur intégration sur le plan culturel et social. Mais rapidement, l'afflux massif d'une main d'œuvre souvent non qualifiée en provenance de l'Asie va apparaître. Ces immigrants sont traités comme un groupe à part, sur le plan social et légal, mais ils sont tout à fait intégrés au niveau économique.

Les conséquences majeures de ce phénomène seront une urbanisation forcée, la naissance d'une grande bourgeoisie, une ouverture à la culture et à la science occidentales et une nécessaire prise en compte d'une population étrangère majoritaire (environ 75%).

⁵ Le 26 mai 1908, un jet noiratre dans le ciel bleu de Masjid-I-Suleiman (sur la rive iranienne) ouvre l'ère du pétrole dans le Golfe. En 1927, la deuxième découverte importante est réalisée à Kirkouk, dans le nord-est de l'Irak. En 1932, un nouveau gisement est atteint à Bahrein déclenchant des prospections sur toute la rive occidentale du Golfe. De « l'huile » est ainsi trouvé en 1938 à Burgan (Koweït), en 1939 à Abqaiq (Arabie saoudite) et à Dikhan (Qatar), en 1949 à Zubaïr (Irak du sud) puis au sultanat d'Oman. Abu Dhabi devra attendre 1958 (production en 1962), Dubaï 1966 (production en 1970) et Sharjah 1970 (production en 1974).



Le passage d'une économie traditionnelle relativement pauvre qui permet une vie difficile en fonction des caprices de la nature à l'ère pétrolière et ses millions de dollars est parfaitement illustré en examinant l'Abu Dhabi de 1960 (photo de gauche) et celui de 2006 (photo ci-dessous).

Un tel développement serait difficile à absorber même pour des pays industrialisés alors on peut s'interroger pour une région qui était peu peuplée et dépendait d'une économie de subsistance.



2.5 L'effet socio-économique

Les modifications d'ordre socio-économique qui sont apparues dans un premier temps à travers l'industrie perlière puis dans un second temps, de manière presque concomitante avec la fin cette première « période industrielle », avec l'avènement du pétrole ont été très profondes pour les Etats de la Trêve.

En fait, la pêche des perles a montré, de manière atténuée, les orientations qu'allaient suivre les populations locales dans les années futures avec l'arrivée du pétrole. Historiquement, les gens ne pouvaient guère faire fructifier leurs richesses, ni même améliorer leur sort. Le monde politique ou commercial extérieur n'apportait que des changements mineurs à la communauté. Le pétrole changea radicalement le style de vie bien au-delà de ce que les perles ne pourraient jamais faire. Aussi élevés que fussent les bénéfices dans tel ou tel domaine traditionnel, ils n'étaient jamais suffisants pour transformer durablement l'environnement : on ne pouvait faire fleurir le désert, ni éviter les voyages épuisants à dos de chameau sous un soleil de plomb !

Une uniformité du style de vie

Même si certaines inégalités avaient fait leur apparition à travers le bien être financier découvert par une frange de la population, bien des dangers et des difficultés inhérentes au climat restaient partagés, ce qui soudaient les hommes libres et les « esclaves ».

Quoique la prospérité des différentes communautés dans les Etats de la Trêve ait beaucoup évolué au fil des ans, le style de vie des familles, était tout à fait équivalent. Les exceptions à cette règle n'allaient pas bien loin : maisons de briques pour certains et huttes de palmes tressées pour d'autres ; nourriture plus ou moins abondante en fonction des familles...

Mais, on consommait les mêmes aliments dans toutes les maisons et le même type de vêtement était porté par tous.

Le caractère capitaliste de l'économie pétrolière va créer les fossés sociaux qui amèneront une réelle différenciation au sein de la population locale et immigrée.

Les querelles

Les querelles tribales étaient axées sur la répartition des maigres ressources et des faibles revenus issus de la pêche et du commerce des perles ; elles étaient aussi alimentées par la compétition pour la détention de points d'eau et des zones de pâturage. La persistance de ces rivalités crée un climat perturbé maintenu par la politique de « non-intervention » de la Grande Bretagne dans les affaires locales, revenant en clair à permettre aux Emirats de se combattre et de s'entredéchirer.

Au-delà de ces querelles qui remontent parfois à très loin et qui peuvent être assimilées au concept de razzia, la découverte du pétrole va les aviver par l'importance soudaine que prend la délimitation des frontières qui étaient jusqu'alors qu'une affaire secondaire (guerres Abu Dhabi – Dubaï / Ras al Khaimah – Fujairah / Dubaï – Sharjah).

La sédentarisation

Déjà amorcée, la sédentarisation va être accélérée par les grands moyens financiers qui lui seront réservés dans le cadre de la nouvelle politique sociale.

Ce changement de mode de vie doit éliminer le phénomène nomade considéré comme un facteur défavorable à la croissance. C'est ainsi le fondement même de la structure sociale tribale qui disparaît au profit de la structure occidentale.

Cette sédentarisation va s'effectuer de façon spontanée dans les oasis d'abord puis vers les villes.

2.6 Conclusion

Le passage à l'ère pétrolière va certes amener les moyens financiers nécessaires au développement de la région mais également détruire le fondement de la société tribale sur laquelle était bâtie la capacité de ces peuples à vivre ensemble.

A cela, il faut rajouter une multiplication de la population étrangère sur le sol de la région qui ne manquera pas de dissoudre un peu plus les repères des anciens.

3. L'INFLUENCE BRITANNIQUE

Les Anglais instaurèrent leur emprise sur le Golfe au XIXe siècle, après trois cents ans de présence portugaise puis de rivalité entre puissances européennes.

Le gouvernement britannique s'assura ainsi une zone d'influence politique exclusive dans la région sans toutefois faire formellement des Etats de la Trêve un protectorat (cf. annexe 4).

3.1 Les premiers venus

Les Portugais s'installent à Bahreïn et à Mascate au XVIe siècle. Leur but n'est pas la colonisation, mais l'établissement d'un réseau de forts et de citadelles à même de protéger leurs convois et leur commerce. Cette présence n'aura été effective qu'une centaine d'années et ils furent expulsés de tous les ports arabes et persans au milieu du XVIIe siècle.

De nouvelles puissances maritimes émergent et les Européens (Français, Anglais et Hollandais) s'unissent pour combattre la guérilla menée par certaines tribus du Golfe et établissent des comptoirs commerciaux dans les principales cités de la région. Pendant toute cette période, la présence des Anglais dans la région du Golfe est purement commerciale.

Le « partage » régional qui en découle est troublé par les guerres européennes et notamment les visées napoléoniennes sur les Indes.

A partir du début du XIXe siècle, les Britanniques ne laisseront à personne d'autre la responsabilité du contrôle de la route des Indes qui passe par *ce doigt liquide pointé au cœur du Moyen orient* : le Golfe.

3.2 L'intervention britannique

La principale raison invoquée par la Grande Bretagne pour intervenir militairement fut de libérer les eaux du Golfe des « pirates », et de conclure avec les Cheikhs locaux des traités interdisant les actes de piraterie et le trafic des esclaves.

Comme bien souvent avec les empires coloniaux, ces interventions étaient plus dictées par des considérations commerciales liées aux intérêts de la puissante compagnie des Indes orientales, pour assurer la présence britannique dans le sous-continent indien et pour protéger ses routes maritimes et ses communications de toute intervention étrangère.

Le fondement de la politique anglaise reposait sur la garantie de la sécurité des communications impériales entre Londres, tête de l'empire, et l'Inde qui en était le cœur. Coupée de l'Inde, l'Angleterre verrait en effet la fin de sa grandeur, c'est pourquoi elle s'ingénia à s'installer partout où passait la route des Indes.

3.2.1 La piraterie

En fait de piraterie, ces opérations s'apparentaient plus à des actes de guerres entre le Sultan de Mascate d'une part et les tribus de la Côte d'Oman d'autre part qui avaient pour objectif la domination et le partage des intérêts du Golfe.

Au début du XIXe siècle, la foudroyante conquête de presque toute la péninsule arabique par les Wahhabites allait changer l'équilibre des forces dans la région. Les Qawassims, enthousiastes pour cette doctrine religieuse, vont s'allier à cette force et porter le « jihad » sur la mer.

Les Qawassims, dont la force maritime prédominait, allaient ainsi ravager les bateaux naviguant du Golfe aux ports de l'Inde. Leur essor sur mer fut aussi important que celui des Wahhabites sur terre ; à partir de 1805, ils détenaient la suprématie maritime et occupaient les deux rives du sud du Golfe et donc son accès.

3.2.2 Les traités

Dès 1798, les Britanniques réussirent à conclure avec le Sultan de Mascate une alliance consistant explicitement à tenir à l'écart de la région toutes puissances occidentales étrangères. Ce traité est complété en 1800 par le droit de disposer d'un représentant permanent à Mascate.

La première intervention

Dans un premier temps, la politique de Bombay fut de ne pas intervenir contre les Qawassims, de crainte d'entrer en conflits avec les Wahhabites. Cette lutte inter tribale était du ressort du Sultan de Mascate ; son incapacité à régler la crise, qui causa la perte de plusieurs navires britanniques, provoquent la première intervention de la marine de guerre de la Compagnie des Indes qui surprend la flotte pirate mouillée dans la rade de l'île de Qishm.

C'est ainsi que fut conclu avec le chef des Qawassims, Cheikh Sultan Bin Sakr Al Qasimi, le traité de paix de 1806 à Bandar Abbas.

La division des confédérations

Ce traité ne fut pas longtemps respecté après la réaction de l'Imam des Wahhabites face à cet accord. Les victoires navales britanniques face aux Qawassims en 1809 et terrestres égyptiennes face aux Wahhabites en 1811 permirent d'achever la pacification de la région.

Un nouveau traité fut donc préparé mais le gouvernement britannique n'entend pas négocier avec le seul chef des Qawassims ; il veut avoir pour interlocuteurs un ensemble choisi de Cheikhs de la Côte d'Oman. La politique coloniale britannique a ainsi conféré aux Cheikhs le titre de chefs d'Etat et initié le morcellement de la Confédération des Qawassims au profit des Bani Yas n'offrant pas de danger sur mer mais qui étendent leur influence sur terre.

Un traité général de paix est donc signé en 1820 (cf. annexe 8) avec les 7 Cheikhs concernés⁶ : la Côte d'Oman, surnommée « côte des pirates », devient « côte de la Trêve ». C'est l'application de la devise colonialiste classique poussée par la Compagnie des Indes : « diviser pour mieux régner ».

Le fondement de l'autorité coloniale

Par les traités antérieurs, la Grande Bretagne avait pu surveiller puis contrôler les activités des Cheikhs locaux sans trop intervenir dans leurs affaires internes.

Mais la détermination britannique à empêcher toute ingérence européenne ou locale susceptible de changer le statu quo obtenu dans le Golfe se manifesta par une intervention de plus en plus pressante dans les affaires intérieures des Cheikhs.

Par l'affirmation du protectorat britannique, les Cheikhs renoncèrent peu à peu à leur compétence de guerre. La subordination des pouvoirs locaux à la puissance publique britannique était en marche.

Ainsi, les Anglais passèrent à l'ultime étape de leur processus : consolider les positions stratégiques de la Grande Bretagne, en assurant son influence, voire sa présence, exclusive. **Le traité (cf. annexe 8), signé entre le 6 et le 8 mars 1892 par les émirs d'Abu Dhabi, Dubaï, Ajman, Sharjah, Ras al Khaimah et Umm al Qaiwain stipulait que ceux-ci et leurs successeurs s'engageaient à ne passer aucun accord ni correspondre avec aucune autre puissance que le gouvernement britannique.**

Les Emirats du Golfe furent ainsi privés du droit de gérer leurs propres affaires avec des puissances étrangères et même avec leurs voisins arabes, tel l'Etat wahhabite, sans passer par le filtre des autorités britanniques.

*

Ces traités, qui constituèrent la base des relations entre la Grande Bretagne et les Emirats du Golfe jusqu'à leur indépendance, ont permis aux Britanniques d'imposer par étapes leur paix pour le bien-être de leur trafic maritime entre les Indes et l'Europe. Ils ont la même portée pour tous les Emirats ; ce sont des accords inégaux car unilatéraux.

En effet, la série d'obligations strictes imposées aux Cheikhs n'a qu'une contrepartie formulée de façon large et floue : la protection de la région par la Grande Bretagne contre d'éventuels dangers. De plus, **ces traités apportent l'exclusivité de la région aux Britanniques** et engagent les générations futures ! Par ailleurs, ces traités ont favorisé la division des groupes d'individus formés autour des 2 grandes confédérations.

Néanmoins, ce sont ces mêmes traités qui apporteront une protection face aux Grands de la région (Irak, Iran et Arabie saoudite) et qui amèneront à terme un frémissement de solidarité entre ces petits Etats faibles et opprimés.

3.3 La reconnaissance des Cheikhs

La tactique britannique a été de fractionner un ensemble, qui auparavant jouissait d'une relative homogénéité, en s'attachant à susciter auprès de Cheikhs, qui viennent d'acquérir la reconnaissance britannique, des visées politiques.

Le choix des Britanniques pour les signataires des traités s'est porté sur des chefs de tribus puissantes et assez nombreuses qui sont implantées dans l'ensemble de la région. De plus, ils ont privilégié ceux qui assurent leur domination jusqu'à la côte, délaissant les chefs des tribus de l'intérieur.

Le statut de ces chefs va alors évoluer :

Ils ont acquis une stature internationale de gouvernant. Certes, l'indépendance implicite obtenue par ces nouveaux petits Etats ne représente pas la moindre importance pour le

⁶ Abu Dhabi et Dubaï pour les Bani Yas, Ajman, Sharjah, Umm al Qaiwain et Ras al Khaimah pour les Qawassims et Bahreïn.

monde occidental qui ne se sent engagé en rien par ces pays qui viennent d'être créés. Mais, au niveau local, les Cheikhs sont éblouis par les attraits de ce nouveau pouvoir que confère l'individualisation acquise par leur signature.

Au-delà de ces avantages, une nouvelle charge leur incombe. Elle consiste à faire respecter lesdits traités par les membres de leur tribu ; le maintien au pouvoir en dépend. En fait, cette nouvelle mission accroît le sentiment de puissance des Cheikhs et leur fait considérer ce changement de la forme du pouvoir comme une émancipation politique. Ils mettent notamment en place des forces de défense capables de faire respecter ces traités.

Les anciens chefs de tribus vont ainsi se transformer en chefs d'Etat possédant une responsabilité sur des zones géographiques qui vont constituer les Emirats : en fait une réunion de secteurs sous l'influence d'une tribu amenant une fragmentation territoriale de la plupart de ces Etats (cf. seconde carte de l'annexe 1). **C'est la création des Emirats sur l'atlas du monde.** Le découpage des 7 Emirats est assez particulier car il ne correspond guère à des délimitations déterminées par des critères logiques de proportionnalité ou d'uniformité. Il est le résultat d'une fragmentation opérée en fonction de considérations tribales offrant un morcellement entre l'intérieur et le littoral.

3.4 La division des Emirats

La reconnaissance d'un côté va entraîner la division de l'autre et la Grande Bretagne va s'ingénier à amplifier ce phénomène par la conclusion d'accords économiques⁷ avec tel ou tel émirat. La situation inégalitaire et les profits qui en résultent vont être la source de réactions concurrentielles entre les Cheikhs d'une part et d'un éloignement entre les gouvernants et leur peuple d'autre part.

Les divisions sociales

La division interne au sein des Emirats sera essentiellement consécutive à l'autonomie financière dont bénéficieront les chefs suite à ces accords. Les anciens guides d'une communauté se trouveront ainsi isoler de leur peuple qui constituera une opposition latente.

Les divisions politiques

Au niveau des Etats, apparaîtra une scission entre les « signataires » et les autres. Elle dissout les liens tribaux qui régnaient sur toute la région et crée des entités artificielles et faibles. L'exemple le plus symbolique de la politique de séparation opérée par les Britanniques reste la proclamation de l'indépendance de l'Emirat de Kalba en 1936 au détriment de l'intégrité de celui de Sharjah pour récompenser l'émir local d'avoir autorisé l'édification d'un aéroport sur son territoire. Cet épisode de l'histoire ne durera que quelques années ; en 1952, Kalba réintégrera l'Emirat de Sharjah. Cette même année, sera créé l'Emirat de Fujairah qui constituera le 7^{ème} émirat.

Le pétrole

Les perspectives économiques, que l'on estimait maigres dans les Emirats de la Trêve, attirèrent la convoitise dès l'apparition du pétrole dans la région. La Grande Bretagne était maintenant à l'abri des ingérences politiques et militaires dans les territoires en bordure du Golfe et l'on n'y avait pas encore découvert de pétrole mais l'Angleterre devait s'assurer qu'elle resterait le partenaire économique privilégié des émirs arabes semi-indépendants si d'aventure le sous-sol de leurs territoires recelait des richesses.

Les négociations entre la Petroleum Concessions Ltd britannique et les émirs de la Côte de la Trêve ont débuté dans les années 30. **La signature des concessions pétrolières eut l'un des effets les plus négatifs sur la région depuis l'arrivée des Britanniques** : la nécessité de marquer avec précision les limites des zones concédées, et donc de la souveraineté de l'Emir signataire, **amena pour la première fois l'idée de frontières dans la région.**

⁷ Les premiers accords majeurs sont conclus dans le domaine aérien par la création d'aéroport dans la région pour l'établissement d'une ligne aérienne entre l'Inde et l'Occident. Par la suite, ce sont les accords relatifs aux concessions pétrolières qui apparaîtront.

Cette situation nouvelle eut un double effet :

- Entre les Emirats, c'est la consécration de la division amorcée. La région se retrouva dans un état de guerre quasi permanent et les querelles frontalières se multiplièrent. Ces dernières amenèrent dans un premier temps des raids de clans nomades puis des guerres ouvertes (notamment entre Dubaï et Abu Dhabi jusqu'en 1948).
- Au niveau du gouvernement britannique, c'est pour la première fois l'abandon du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures. Celui-ci va devoir s'impliquer directement dans les problèmes territoriaux des Etats de la Trêve. La politique du minimum d'efforts pour un maximum de profit est en phase de s'arrêter.

DEUXIEME PARTIE

- VERS LE FEDERALISME : LES PREMICES (1950 – 1975) -

4. LE RETRAIT BRITANNIQUE

4.1 Le changement d'attitude

Après la seconde guerre mondiale, l'appel de la conscience sociale se fit entendre, dans tout le monde occidental, en des termes suffisamment forts pour qu'un malaise surgisse lorsque cette responsabilité n'était pas assumée par un Etat colonial et qu'aucune aide au développement n'était apportée.

La politique britannique à l'égard des Etats de la Trêve se transforma en tentant d'améliorer le sort des habitants de la région ou tout au moins de s'y intéresser.

Mais le déclin de la prospérité de cet empire, jadis planétaire, ainsi que la multitude d'engagements similaires auxquels il devait faire face, rendirent la contribution financière britannique au développement des Etats de la région minime.

Une administration différente

C'est au niveau politique que les changements apportés par le gouvernement britannique furent les plus significatifs.

Un changement progressif du mode d'administration était à prévoir lorsque l'emprise britannique cessa d'exister en Inde à la fin des années 1940. Pendant un peu plus d'un an, la conduite des relations avec les Etats du Golfe fut confiée à l'India Office à Londres. Mais aucun des Etats de la Trêve n'avait dépendu directement de Londres, comme cela était le cas des anciennes colonies et protectorats. Ce fut donc le Foreign Office qui se vit confier leur tutelle en 1948.

Le changement n'entraîna pas au début de grandes modifications (les résidents, agents et autres fonctionnaires restaient en place). Mais les considérations, qui guidaient la politique du Foreign Office à l'égard de ces Etats, étaient maintenant d'avantage influencées par l'opinion internationale vis-à-vis du passé colonial britannique.

Une fois admit que la Grande Bretagne devait faire quelque chose pour améliorer la qualité de vie de la population, elle renforça la représentation britannique pour permettre à la nouvelle politique de présence accrues dans ces Etats d'être appliquée, les agents politiques ne cherchant pas, en règle générale, à imposer leur vue aux Cheikhs mais espérant quand même, que les émirs suivraient leur conseil. Cette politique permis la mise en place des services de santé, d'éducation, de communication et de sécurité nécessaires au développement local.

Il n'y avait pas cependant de véritable consensus à propos de la responsabilité britannique pour l'avenir politique des Etats de la Trêve. Certains hommes politiques auraient peut-être souhaité que ces petits émirats se fussent autrefois intégrés à des ensembles régionaux plus vastes. D'autres envisagèrent la prolongation de la tutelle, assortie d'une aide humanitaire durable. De toute manière, l'opinion de ces personnalités fut en fin de compte sans réelle importance ; le sort de ces petits Etats dépendrait d'évènements qui leur étaient totalement étrangers : le réaménagement du rôle de l'Angleterre dans le monde avec le désengagement de ses obligations à l'est de Suez notamment après la crise de 1956.

L'engagement financier des compagnies pétrolières

A partir des années 1950, c'est la prospection pétrolière qui draina le plus important flux financier dans la région. L'engagement croissant des compagnies alla donc de pair avec le développement des conditions de vie par une augmentation des contacts entre la culture occidentale et musulmane et l'apport d'une source de travail considérable pour la population locale.

Les activités des compagnies pétrolières permirent à la population des Etats de la Trêve de connaître de véritables bouleversements de leur mode de vie à partir des années 1950. Les

nombreux employés firent une grande œuvre en matière de planification. Vers la fin des années 1960, les Etats de la Trêve avaient un air beaucoup moins rude qu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Il y avait beaucoup d'emplois auprès des compagnies pétrolières. Le commerce se développait à une allure incroyable notamment à Dubaï et Abu Dhabi. La sécurité, les communications et les services sociaux s'amélioraient en conséquence et le développement économique était tel qu'il suscitait une mise à niveau constante des infrastructures.

4.2 Les premiers éléments du fédéralisme

Dès le début des années 1950, on assiste à l'émergence de deux importantes institutions : le *Trucial States Council* et les *Trucial Oman Scouts*.

Ces dernières constituent les premiers organes communs à l'ensemble des Emirats.

L'organisation de ces 2 institutions a permis de faire percevoir au monde ces petits Etats comme une entité géographique et sociale mais surtout de commencer à instituer aux Cheikhs eux-mêmes l'idée d'un regroupement.

Cette amorce au regroupement sera bien évidemment véritablement allumée par la décision de retrait britannique.

Trucial States Council

Avant sa création officielle en 1952, des rencontres informelles étaient organisées entre les souverains. La Grande Bretagne institutionnalise ces réunions en leur donnant un caractère plus régulier et formel.

Les sept souverains sont ainsi réunis deux fois par an sous la présidence de l'agent politique britannique pour discuter du développement économique, de la réglementation du commerce, de la citoyenneté, de l'éducation, de la santé publique.

Mais, un certain désintérêt émane de cette instance qui ne connaîtra une réelle impulsion qu'à partir de 1966, année où la présidence sera transférée à un membre élu par ses pairs. Bien qu'essentiellement consultatif et ne disposant pas de force juridique, ce conseil voit son champ d'activité s'élargir avec la création d'un fond de développement (cf. tableau 2.1) et d'un bureau de développement. Il a ainsi permis un rapprochement des Emirats en instaurant une forme de dialogue entre les Cheikhs loin du climat conflictuel qui pouvait exister.

La régularité des réunions finit par créer une habitude de rencontres et de concertations. L'examen de problèmes communs aboutit à la formulation d'approches communes et de solutions globales pour les sept émirats.

C'est à travers ce conseil que les premières discussions sur la création d'une constitution fédérale pourront avoir lieu.

Trucial Oman Scout

Cette entité militaire constituée en 1951 constitue le noyau de la future armée fédérale.

Sa mission consiste à maintenir la paix et la sécurité aussi bien à l'intérieur de chaque Emirat qu'entre ces derniers. Bien qu'elle n'ait pas été uniquement créée dans ce but désintéressé mais plutôt en vue d'assurer la protection des exploitations pétrolières, elle aura tout de même permis d'assurer une relative sécurité dans les Emirats amenant ainsi une garantie de protection aux gouvernants.

C'est bien d'ailleurs la perte de cette mission que craignaient principalement les Cheikhs avec le retrait britannique ; ce qui explique leur insistance à maintenir la présence anglaise. Ils avaient parfaitement compris l'impossibilité de chacun des Emirats à assurer sa propre défense et la nécessité d'une union des forces de la région face à un danger externe.

4.3 Les conditions du retrait

L'annonce

A partir de 1956, la présence militaire britannique n'avait fait qu'augmenter dans la région du Golfe. L'extension de leurs bases maritimes et aériennes à Aden, Sharjah et Bahreïn était notamment due à leur départ des rives du canal de Suez.

Au milieu des années 1960, les membres du parti travailliste, dirigé par Harold Wilson, étaient très critiques à l'égard de l'accroissement annuel du budget de la défense. Le gouvernement entreprit donc de réduire ce volet de dépenses à travers la publication en 1967 d'un Livre blanc soulignant notamment la volonté de fermer l'essentiel des bases à l'Est du canal de Suez. Ce désengagement paraissait inévitable après la dévaluation de la Livre Sterling à l'automne 1967.

Cependant, le gouvernement britannique s'efforça d'honorer les obligations, notamment de défense, qu'il avait contractées suite aux traités conclus avec les Etats de la région. Une mission fût même dépêchée auprès des émirs du Golfe en novembre 1967 afin de leur garantir la protection militaire anglaise.

Mais dans un discours prononcé à la Chambre des communes le 16 janvier 1968, le Premier ministre annonça d'autres réductions budgétaires et son intention de se retirer complètement de la région à la fin de 1971⁸.

Les véritables causes

En réalité, après avoir pendant environ 150 ans plus ou moins bien assumé ses obligations de puissance protectrice, tout en exploitant avec application les richesses de ses « protégés », la Grande Bretagne n'avait plus ni les moyens ni le désir de continuer à jouer le rôle de « gendarme » dans le Golfe qui se justifiait pleinement tant que la voie de communication entre Londres et l'Inde restait vitale.

La Grande Bretagne a conscience de l'étendue du nationalisme arabe et a constaté qu'une présence directe du colonisateur est bien souvent plus nocive qu'efficace en exacerbant les mouvements de libération. L'indépendance des Etats de la Trêve constitue à cet égard l'aboutissement d'un long processus dans la région (cf. annexe 5).

Par ailleurs, le gouvernement britannique se rend compte que le contrôle militaire et politique de la région ne lui garantit pas systématiquement la domination des champs pétroliers à l'instar des Etats-Unis qui ont réussi à s'imposer en Arabie saoudite.

En revanche afin de conserver les intérêts de leurs entreprises pétrolières, les Britanniques vont s'attacher, avant leur départ, à apporter l'aide nécessaire aux Emirats pour former une fédération capable de se défendre contre les menaces extérieures.

Les difficultés prévisibles

Les habitants des Etats de la Trêve venaient de vivre vingt ans au cours desquels l'attitude des Anglais à leur égard était passée de l'indifférence ou de la démonstration de force ponctuelle à un intérêt économique-humanitaire. Dans tous les cas, le « parapluie » britannique restait la base du mode de vie dans la région même si la culture était, jusqu'alors, toujours focalisée sur le concept bédouin.

Les Cheikhs, quant à eux, envisageaient de profiter de leur nouvelle richesse pétrolière sous la protection et avec les conseils de la Grande Bretagne. L'émancipation complète n'était pas à l'ordre du jour des émirs qui ne voyaient pas leur avenir sans l'ancienne puissance coloniale. Il faut rappeler que la structure même des traités avait empêché tout rapprochement des Emirats avec d'autres puissances occidentales pendant les 150 dernières années.

Les diplomates britanniques avaient la lourde tâche d'expliquer ce qui était perçu comme une rupture par le gouvernement britannique de ses engagements écrits et de ce que les Arabes tenaient pour un reniement de la parole donnée et de l'amitié accordée. Ils devaient également faire face aux véritables problèmes techniques posés par la passation des responsabilités dans les domaines militaire, politique, juridique et administratif. Certains émirats ne disposaient pas encore des institutions susceptibles d'assurer la relève ; ceux-ci ne possédant en général d'aucunes ressources financières propres.

⁸ Les émirs, incédables face à cette annonce, proposèrent discrètement à Londres de prendre en charge les frais de stationnement des troupes britanniques, évalués en 1968 à environ 25 millions de Livres Sterling par an. Le ministre anglais de la défense répondit que l'acceptation de cette offre transformerait les militaires britanniques en mercenaires, ce qui était inacceptable.

Le gouvernement britannique allait devoir, dans un temps très court, permettre la transition entre la tutelle de la Grande Bretagne et l'autonomie complète des Emirats. Cette transformation allait devoir s'effectuer sans perturber l'équilibre global du pouvoir – avec le danger de voir l'Union soviétique accéder au Golfe – et sans perdre la confiance des familles régnantes pour conserver les avantages acquis par les sociétés pétrolières britanniques.

Il fallait donc agir vite et selon un modèle éprouvé. Appliquant une recette de décolonisation déjà utilisée en Asie du sud-est et en Afrique australe, Londres va encourager, dès 1968, ses ultimes protectorats du Golfe à former une fédération.

4.4 La volte face des conservateurs

Alors même que le temps était compté, la création de la fédération regroupant les petits Emirats du Golfe en une entité politiquement viable et reconnue internationalement fut retardée par des problèmes de politique intérieure britannique. En effet, la décision travailliste du retrait à l'Est du canal de Suez fut très critiquée par les conservateurs.

Cette décision était présentée comme une erreur :

- Politique – risque d'extension de l'influence soviétique dans le Golfe et de contamination de la région par la propagande gauchisante « nassérienne ».
- Economique – risque sur les investissements britanniques, notamment dans le domaine pétrolier, et sur l'approvisionnement du Royaume en pétrole, plus de la moitié de ses importations provenant du Golfe.

La victoire des conservateurs aux élections de juin 1970 ajouta à l'incertitude quant au maintien de la décision de retrait de l'Angleterre et une série de consultations s'engagea avec les différents Etats de la région.

Si la plupart des émirats de la Côte de la Trêve voyait d'un bon œil le maintien des forces britanniques sur leur territoire, les pays limitrophes firent savoir *qu'ils n'accepteraient pas une présence étrangère dans la région, qu'elle soit britannique ou autre.*

Sir William Luce, ancien résident politique sans le Golfe, fut alors dépêché dans la région pour avoir de multiples contacts avec les dirigeants de tous les pays riverains du Golfe. C'est d'ailleurs à l'occasion d'une de ses visites qu'il présenta le fédéralisme comme une alternative au colonialisme en précisant que si la Grande Bretagne était prête pour reconnaître l'indépendance de Bahreïn et de Qatar, elle n'était guère disposée à le faire pour tout autre Etat de la côte de la Trêve en dehors du cadre fédéral.

Toutes ces démarches n'encourageaient pas les Cheikhs à devancer les événements qu'ils souhaitaient ou non à prendre des décisions importantes au niveau de la création d'une Fédération. Et il fallut attendre le 1^{er} mars 1971 pour que soit confirmé le retrait au 31 décembre de cette même année.

Il ne restait que 10 mois pour modeler la structure de la Fédération des Emirats arabes unis.

4.5 Conclusion

La création des Emirats arabes unis est une conséquence immédiate du retrait britannique rendu inéluctable tant au niveau régional qu'international. En fait, loin d'être un handicap au regard de la politique de division menée le siècle précédent par le gouvernement de Bombay, un regroupement des Etats de la Trêve pouvait consolider politiquement la région et permettre ainsi le maintien des intérêts anglais.

Pour les Britanniques, le fédéralisme apparaissait donc comme une solution cohérente et durable.

En fait, la Grande Bretagne a généralement procédé de la sorte au moment de se retirer et si elle n'a pas directement élaboré la constitution fédérale des EAU, comme elle l'a fait en Australie, en Nouvelle Zélande et au Canada, les Britanniques ont fortement poussé les Cheikhs à le faire.

La politique britannique dans la région peut donc se résumer à « diviser » puis « unifier et se retirer ».

5. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Les Etats de la Trêve ont toujours été confrontés à l'humeur changeante de leurs voisins directs – menaces ou manifestations de sympathie à l'égard de certains d'entre eux – et les Britanniques restèrent les garants d'une certaine tranquillité. L'arrivée du pétrole rajoute la pression des grandes puissances mondiales. L'indépendance des Emirats met ainsi à nu une série de revendications territoriales – contestations frontalières ou problèmes de souveraineté plus importants – à même d'engendrer autant de conflits inter étatiques.

Ces conflits sont d'autant plus nombreux que la notion de frontière politique continue a longtemps été inconnue dans la péninsule arabique ; comment concevoir des délimitations territoriales, sinon comme des entraves face à la tradition séculaire de libre circulation des tribus bédouines nomades à la recherche de pâturages et de points d'eau ? L'autorité politique des Cheikhs avait pour assise, non pas un territoire déterminé, mais l'allégeance des tribus. Ces conflits se révèlent d'autant plus aigus que la recherche pétrolière avive, désormais, les convoitises...

Mais c'est bien en partie cette situation « périlleuse » n'offrant aucune garantie de maintien des structures gouvernantes en place qui rendit nécessaire une alliance entre les Emirats.

5.1 Les EAU face aux ambitions des puissances régionales

5.1.1 L'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite domine l'espace régional de la péninsule arabique géographiquement parlant. Il contrôle les 3/4 de sa surface. Certes les efforts guerriers de son fondateur, Abd el Aziz bin Saoud, n'ont pas permis au royaume d'occuper seul cette région, mais il entend utiliser sa taille pour imposer son hégémonie sur la scène régionale.

Franchement sans la présence britannique, l'Arabie saoudite aurait sans doute conquis l'ensemble de la péninsule arabique. La Grande Bretagne a d'ailleurs longtemps été inquiétée par la proximité de ce grand fief de l'islam et la force du courant Wahhabite dont la propagation rapide avait apporté une aide aux tribus Qawassims (cf. § 3.2).

Trois grandes périodes régissent les relations entre le Royaume saoudien et ses petits voisins.

L'avant pétrole

Cette période est marquée par la volonté de l'Arabie saoudite naissante de dominer l'ensemble de la région. En 1913, lors de la conquête du Hassa par les troupes d'Abd el Aziz bin Saoud, les Britanniques protégèrent les petits émirats de la Côte de la Trêve et empêchèrent l'appropriation par l'Arabie saoudite de la façade arabe du Golfe ; et, en 1915, un traité est signé reconnaissant l'autorité saoudienne sur le Hedjaz et le Nedj et britannique sur les principautés de la côte. En 1927, après de nouvelles velléités notamment contre le Koweït, la signature d'un second traité amène le roi saoudien à renoncer à étendre son royaume au détriment des protégés de Londres.

Mais, aucune considération frontalière claire n'avait pour autant été signifiée et les tribus vivaient toujours sous le régime des allégeances à telle ou telle famille.

La fin du statu quo et la découverte du pétrole

La découverte de gisements de pétrole fait réapparaître les vieilles ambitions saoudiennes, poussées probablement par les compagnies pétrolières américaines présentes en Arabie saoudite. Les points d'eau et les probables gisements dessinent les revendications saoudiennes essentiellement sur l'Emirat d'Abu Dhabi (cf. annexe 7).

La crise de Buraimi⁹, qui se déroula au début des années 1950, est symptomatique de cette période. Si les discussions frontalières étaient vives entre Britanniques et Saoudiens¹⁰, l'Arabie saoudite prit

⁹ L'oasis de Buraimi se compose de neuf villages à la jonction de l'Emirat d'Abu Dhabi, du Sultanat d'Oman et de l'Arabie saoudite. L'intérêt de l'appropriation de ces villages réside, à côté de l'existence de gisements pétroliers, dans la détention des seuls points d'eau potable permanents dans la région. Pour l'Arabie saoudite, la reconnaissance de son autorité sur l'oasis entraînerait celle qui s'exercerait sur toute la plaine désertique au sud de l'Emirat d'Abu Dhabi, incluant l'oasis de Liwa ainsi qu'un morceau du Qatar.

l'initiative de nommer, en août 1952, un gouverneur à Buraimi accompagné d'un détachement saoudien. Cette crise connut une fin soudaine avec l'intervention des Trucial Oman Scouts – sous commandement britannique – qui contraint les forces saoudiennes présentes à se rendre sans effusion de sang.

Mais à la veille de la proclamation de la Fédération des EAU, le problème n'est toujours pas résolu.

L'Arabie saoudite comme puissance régionale

Poussée par les Etats-Unis, l'Arabie saoudite va, à partir des années 1960, s'affirmer comme une puissance régionale considérant la péninsule arabe comme sa sphère d'influence et responsable par la même occasion du front de défense contre le danger socialiste transporté jusqu'à ses portes.

Même si l'Arabie saoudite n'a pas forcément les moyens d'imposer à ses partenaires un alignement total sur ses vues, elle a au moins ceux d'infléchir ou de bloquer l'expression des positions contraires. Et si des décisions des Emirats voisins peuvent l'agacer, elle sait qu'ils ne représentent aucune menace sérieuse.

Les monarchies du Golfe, conscientes des dangers extérieurs qui les guettent, ravivent la fibre familiale qui les lie. Le sentiment de menaces territoriales entre pays arabes disparaîtra automatiquement.

Concernant l'approche fédéraliste des Emirats de la Côte de la Trêve, l'Arabie saoudite l'accueille favorablement dès les premiers mois de 1968. Mais, il fallut attendre août 1974 et le règlement du cas de Buraimi pour que soit établies des relations diplomatiques entre les 2 pays.

5.1.2 L'Iran

Depuis des siècles, la zone est un terrain d'affrontements et de rivalités hégémoniques. Une double barrière sépare l'Iran de la péninsule arabe : barrière politique entre Perses et Arabes et barrière religieuse à l'intérieur même de l'islam entre sunnites et chiïtes. Un profond antagonisme donc qui a même amené à s'interroger sur le nom de cette barrière : Golfe persique ou arabe ou arabo-persique pour terminer par « le Golfe » tout court.

Suite à la décision britannique de se retirer de la région, la politique de l'Iran est simple. L'ambition de Téhéran est de s'ériger en gardien du Golfe¹¹. En effet, face à une rive arabe divisée et faible, face à un Irak pro soviétique, qui peut prendre en charge la stabilité et la sécurité de la région ? Qui assurera non seulement la liberté de la navigation dans le Golfe, mais aussi la survie des régimes arabes, en proie à la poussée communiste au Yémen et au Sultanat d'Oman ?

En réponse à ces questions, l'Iran mène différentes actions sur la frontière de l'Irak et face aux rebelles du Dhofar, et prend pied sur les 3 îles d'Abu Musa et des deux Tomb, qui relevaient respectivement de la souveraineté de l'Emirat de Sharjah et de Ras al Khaimah.

Le coup de force sur les trois îles émiriennes

L'Iran a toujours fait valoir que les 3 îles (Abu Musa, Grand et Petite Tomb) lui avaient été prises par les Britanniques au début du XXe siècle pour être cédées aux émirats Qawassims. Très imbu de son nouveau rôle de protecteur autoproclamé du Golfe, l'Iran décida donc qu'il lui fallait ces îles, stratégiquement placées à l'entrée du détroit d'Ormuz (cf. annexe 6).

10 La Grande Bretagne, imperméable au critère d'allégeance tribale revendiqué par l'Arabie saoudite, se fonde sur les conventions anglo-turques de 1913 qui définissent les frontières de l'Arabie de l'Est entre les protectorats britanniques (Etats de la Trêve notamment) et les zones sous contrôle Ottoman (les territoires maintenant saoudiens).

11 Cette ambition n'est pas nouvelle, la nostalgie du vieil empire perse restant sous-jacente chez tous les hommes qui ont gouverné l'Iran. Ils ont tous cherché avec plus ou moins de succès à redorer le blason national et ceci d'autant plus que le peuple perse a passé des années à voir défiler des conquérants sur son territoire. A ce titre, le Shah d'Iran confirma, le 30 avril 1974, sa politique hégémonique dans la région : « Si les Etats du Golfe le désirent, nous sommes disposés à assumer avec eux la responsabilité de la sécurité dans la région. Sinon, l'Iran est parfaitement capable d'assumer cette responsabilité tout seul ».

Le 30 novembre 1971 (juste avant la proclamation de la Fédération des Emirats arabes unis) les forces navales iraniennes débarquent sur les îles et en prennent possession. Cet acte d'intimidation ne constitua pas le début d'une annexion de la rive occidentale comme le craignit, à l'époque, la presse arabe. En revanche, il permit de confirmer au niveau interne la pertinence d'une Fédération solide qui, si elle en avait encore besoin, reçut l'appui général des pays arabes. Il finit de persuader l'émir de Ras al Khaimah de renoncer dans son attitude d'indépendance.

*

Les relations bilatérales entre les EAU et l'Iran sont, encore aujourd'hui, dominées par le contentieux qui les oppose sur la question de l'appartenance des 3 îles. Et même si l'activité commerciale entre Iraniens et Dubaïotes est très élevée, l'Iran, avec ses missiles balistiques, constitue officiellement la menace la plus importante pour la Fédération.

5.2 Les EAU et les relations Est/Ouest

Au moment où est mis sur pied le projet de Fédération, les relations américano-soviétiques sont à l'heure de la détente. La Fédération en tant que nouveau pays importe peu aux deux puissances ; en revanche, elle apparaît comme un élément primordial de la stabilité régionale pour le plus grand intérêt des Etats-Unis et de l'URSS. On peut craindre que 10 ans plus tôt, le bras de fer, que ces 2 pays menaient, aurait pu embraser les velléités de rapprochement.

Un accord tacite de non-intervention directe se crée entre les 2 puissances favorisant de facto la création de la Fédération.

La vision américaine

Les Etats-Unis, encore sous le traumatisme de leur enlèvement au Viêt-Nam, ne veulent pas s'imposer comme les héritiers de l'Empire britannique. Ils affirment leur préférence pour le développement d'un système régional fondé sur la consolidation intérieure des régimes locaux et le renforcement de leur capacité militaire. Les bienfaits des Etats-Providences pétroliers devraient donc constituer la meilleure garantie contre la subversion et maintenir la sécurité des approvisionnements pétroliers.

Certes, il va falloir, dans un premier temps, maintenir les ambitions régionales de l'Iran mais les Américains comptent pour cela sur son allié de poids dans la région : l'Arabie saoudite.

La vision soviétique

L'Union soviétique, présente en Irak et au Yémen, voit, à travers la stabilité de la région, le maintien de ses marchés existants et espèrent pénétrer un futur marché émergent pour la technologie soviétique.

De plus, la Fédération représente un danger moindre à celui représenté par les Britanniques pour la pénétration de l'URSS dans la péninsule arabe.

6. LES ETAPES DE LA CREATION

6.1 Le rapprochement à neuf émirats

6.1.1 Les premières étapes

La déclaration britannique de janvier 1968 signifiait que les futurs Etats indépendants du Golfe allaient devoir mener seuls les projets de développement et la sécurité intérieure ainsi que leurs relations extérieures. Il leur faudrait donc créer une structure gouvernementale viable et trouver une place au niveau international. Mais avant tout, la problématique sécuritaire restait primordiale au regard de toutes autres notamment du fait des litiges de souveraineté qui subsisteraient après le départ britannique.

Traiter de la totalité de ces aspects en moins de 4 ans afin de garantir une indépendance viable dès la fin de l'année 1971 était en soi un sacré défi. Heureusement, le naturel bédouin revint au galop et les Emirs se rapprochèrent les uns des autres aidés qu'ils étaient par les quelques structures mises en place par les Britanniques.

*

Les premiers à avoir montré la voie, sont les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï en se rencontrant le 18 février 1968. On peut remarquer que ces deux Emirats sont les plus aptes à se fédérer du fait de nombreux points communs (origine identique – la famille Bani Yas – et développement économique facilité par la richesse pétrolière). Ils signèrent à cette occasion un accord visant à fusionner les 2 émirats et encourageant les autres à les rejoindre et constituer une plus grande fédération (cf. annexe 9). Les 2 émirats invitèrent donc leurs 5 voisins de la Côte de la Trêve ainsi que ceux de Bahreïn et de Qatar à une conférence constitutionnelle qui se tint le 25 février de la même année.

Dans une région où le temps reste une notion subjective, cette réponse rapide était en soi la marque de la volonté de coopérer, malgré les conflits parfois graves qui les avaient opposés dans le passé.

Au-delà du cercle évident des 7 Etats de la Trêve, chacun avait des raisons de désirer étendre la portée de la fédération aux 2 autres Emirats. C'est probablement Cheikh Rashid Al Maktoum de Dubaï qui avait eu l'idée d'inviter le Qatar, alors gouverné par son gendre Cheikh Ahmad Al Thani, qui l'avait généreusement aidé par des prêts et des dons à financer de nombreux projets de développement ; Abu Dhabi, de son côté, avait toujours eu d'excellentes relations avec Bahreïn dont il utilisait la monnaie.

Lorsque les neuf émirats se regroupèrent à Dubaï pour cette première conférence, ils pensaient probablement qu'il s'agissait d'une réunion préliminaire. Mais le gouvernement du Qatar avait déjà préparé un projet d'accord pour la création d'une fédération qui servit de base aux discussions. L'essentiel de ce texte se retrouve dans celui du premier accord passé entre les 9 Emirats, la différence majeure étant de conserver à chacun des Emirats un droit de représentation au niveau fédéral et non pas de former une union autour des 5 plus petits émirats – Ajman, Ras al Khaimah, Sharjah, Umm al Qaiwain et Fujairah – qui n'aurait disposé que d'un membre.

En fait, tous les participants étaient d'accord pour rechercher la force politique et militaire dans l'union, mais certains hésitaient déjà à l'idée de renoncer à certaines de leurs prérogatives et de partager leurs richesses. Cet accord constituait une base de départ pour construire avec du temps et beaucoup de patience un état fédéral.

6.1.2 Les contraintes à neuf

Cet accord, qui représentait plus une déclaration d'intention, se heurta rapidement à d'importantes interrogations et à de graves divergences concernant l'orientation qui devait être donnée à la fédération. Le pouvoir sera-t-il souple ou fortement centralisé ? Qui présidera la Fédération ? Où sera la capitale ? Quelle sera la représentation de chaque Emirat ? Autant de questions difficiles à trancher lorsqu'aucune partie ne sort du lot.

Les multiples réunions entre émirats, conseillers et autres experts qui se tinrent durant les 3 années suivantes, confirmèrent bien sûr ces différences mais eurent surtout le mérite de confirmer l'existence de points communs notamment entre les 7 Etats de la Trêve.

En fait, si l'on examine le texte signé par les émirats d'Abu Dhabi et de Dubaï début 1968, on constate que le rapprochement était plutôt envisagé dans un premier temps entre les 7 Emirats que les Britanniques avaient pris le soin de « rapprocher ». Le quatrième point de ce texte (cf. annexe 9) est à ce titre très clair, il visait plus à chercher une coopération qu'une véritable fédération avec les 2 Emirats de Bahreïn et de Qatar :

Les deux Gouvernants se sont mis d'accord pour convier leurs frères, Souverains des Emirats de la côte de la Trêve, à discuter ledit accord et à s'y associer ; de même qu'ils appellent les chefs des Etats du Qatar et de Bahreïn à se concerter sur l'avenir de la région et à s'entendre avec eux pour œuvrer de concert à en assurer la sécurité.

L'intérêt de se rapprocher de Qatar et de Bahreïn était certainement de disposer rapidement d'une fédération la plus forte possible afin de disposer d'une légitimité internationale rapidement.

La grande césure provient de l'opposition entre Bahreïn et Qatar. Bahreïn, du fait de sa longue expérience en matière de commerce international et de son niveau culturel, voulait être la « tête pensante » de la nouvelle fédération. Qatar, mieux préparé à sa future indépendance et disposant déjà de ressources financières conséquentes, faisait preuve d'excès de zèle et imprimait un rythme trop rapide et un peu trop occidentalisé. Ces rivalités entre 2 grands Etats divisent également les

autres et 2 groupes tendent à se former : l'un, composé de Qatar, Dubaï et Ras al Khaimah, est sous influence saoudienne et iranienne ; l'autre procède du souhait commun de Bahreïn et d'Abu Dhabi de résister aux menaces extérieures.

Mais après le premier accord revendiqué à la face du monde, il est maintenant nécessaire de disposer d'une bonne raison pour revenir en arrière et libérer certains Emirats séparatistes et forts. Les Britanniques donneront involontairement le coup de pouce qui permettra à Bahreïn et Qatar de choisir une autre voie sans perdre la face : l'intrusion, le 24 octobre 1969, de l'agent politique britannique à Abu Dhabi dans les négociations est ressentie, par plusieurs des partenaires comme une ingérence intolérable de la Grande Bretagne.

Sans rompre avec les autres émirats, Bahreïn et Qatar se lancèrent dans la consolidation de leurs propres institutions pour se préparer à accéder seuls à l'indépendance : c'est l'annonce de la dislocation de cette jeune et éphémère fédération. Bahreïn déclare son indépendance le 14 août 1971 et Qatar le 1^{er} septembre de la même année.

6.2 La création des Emirats arabes unis

Une fédération à six

Hormis peut être Abu Dhabi, les Emirats restants ne peuvent cependant se permettre d'emprunter le chemin isolé suivi par Bahreïn et Qatar, leur salut reste lié à l'union.

De plus, le désir d'aider les voisins pauvres est authentique chez l'émir d'Abu Dhabi. Pour cela, Cheikh Zayed va exploiter dans un premier temps au maximum les moyens offerts par le fond de développement des Etats de la Trêve, et il va également réitérer son projet de faire profiter tous les émirats des ressources de celui d'Abu Dhabi. Cette position avait bien évidemment tendance à encourager les Etats les plus pauvres de la Côte de la Trêve à s'en rapprocher.

Pour Abu Dhabi, les perspectives offertes par le fédéralisme portent sur les nouvelles dimensions de dialogue qu'il offre avec le monde extérieur ; des rapports plus équilibrés dénués du complexe du « mini-Etat » seront ainsi permis.

L'alibi du développement a pleinement contribué à l'émergence du fédéralisme et les Cheikhs des sept émirats sont bien obligés de reconnaître l'impératif de ce regroupement. Aucune autre solution n'est à même de leur procurer autant de garantie de sécurité.

Sans parler d'enthousiasme spontané, l'acceptation d'un avenir commun est plutôt empreinte d'une certaine dose de résignation et le retrait des 2 autres émirats ne fait qu'accentuer cette tendance.

En fait, la présence des 2 Emirats fut aussi importante que leur absence. En effet, de nombreux arbitrages ont été réalisés grâce à la présence de plusieurs Etats puissants autour de la table de négociation ; mais, sans une situation laissant la place à un leader incontesté, les discussions auraient été sans fin. Finalement, les gouvernements des Etats de la Trêve ont peut être apprécié les facteurs de rapprochement qui avaient toujours existé entre eux, lorsqu'ils prirent conscience de l'importance des désaccords qui les séparaient des 2 autres Emirats.

C'est donc une union plus restreinte mais disposant d'un véritable leader – Abu Dhabi – qui prend forme, et un communiqué fut publié le 18 juillet 1971 annonçant la création d'un nouvel Etat – les Emirats arabes unis (Dawlat al Amarat al Arabiyah al Muttahidah) – composé de six des Etats de la Trêve. **Ces derniers approuvent ainsi le texte d'une constitution et décident de sa mise en vigueur à partir du 2 décembre 1971 date à laquelle les EAU accèdent à l'indépendance.**

L'Emirat de Ras al Khaimah n'était, quant à lui, pas encore disposé à intégrer cette fédération espérant de meilleures conditions.

Puis une fédération à sept

Le dernier émirat, situé à l'extrême Nord, avait plusieurs raisons pour attendre quelque temps avant de rejoindre la Fédération.

Tout d'abord, il avait mal vécu de n'avoir pas été placé sur un plan d'égalité avec les quatre grands lors des négociations à neuf. Il n'avait pas non plus apprécié que les fonctionnaires britanniques et les médiateurs arabes le consultent moins fréquemment que les quatre grands Emirats. Lors des négociations à sept, il prit le parti de faire sentir le poids de sa présence.

La deuxième raison de son hésitation résidait dans le fait que l'on attendait toujours les résultats des analyses des forages préliminaires ; l'intégration à la fédération avec un statut de riche émirat pétrolier serait évidemment tout autre.

Enfin, la revendication iranienne à propos des deux îles « petite et grande Tomb » constituait la troisième pierre d'achoppement. L'émir de Ras al Khaimah avait refusé de signer un accord similaire à celui finalement accepté par Sharjah concernant l'île d'Abu Musa et il craignait que son intégration à la Fédération n'implique de facto son alignement sur la position de cet autre Emirat.

L'attitude réfractaire de Ras al Khaimah va rapidement s'assouplir du fait des événements vécus au large du Golfe lors de l'invasion des îles par les Iraniens ; l'Emirat va alors mesurer l'étendue de son isolement et de sa fragilité même si on peut penser qu'une intégration immédiate à la Fédération n'aurait rien changé au futur de ces îles.

Ras al Khaimah rallia formellement les EAU le 10 février 1972.

7. FEDERALISME VS STRUCTURES TRADITIONNELLES

Quelle que soit la bonne volonté des peuples à s'émanciper d'un pouvoir britannique se retirant, le passage d'une société tribale, qui fonctionnaient depuis des siècles, éloignée du monde extérieur par un protecteur possessif, à une fédération moderne tirée par l'économie pétrolière avait de quoi laissé interrogatif bien des personnes y compris les plus optimistes pour le devenir de cette région.

Le mérite de cette réussite revient aux rédacteurs de la Constitution qui ont réussi à créer un système fédératif sans rompre tout à fait avec les traditions.

7.1 Les concessions du fédéralisme

Alors que les discussions préalables à la création de la Fédération amenèrent de nombreuses conciliations entre des émirs attachés à leur tradition et à leur indépendance, l'originalité de l'organisation adoptée tient dans le fait que le fédéralisme ne se soit pas installé au détriment des structures politiques préexistantes. Il faut dire que les traditions du désert étaient fortement ancrées à cette époque dans les mœurs des Cheikhs.

On peut noter trois principales concessions :

- L'élection ne fait pas encore partie des mœurs politiques des EAU. En fait, conscients de la nature du système tribal et autoritaire en vigueur dans tous les Emirats, les rédacteurs de la constitution n'ont fait que reproduire à l'échelle de la Fédération les modes de désignation préexistants au niveau local.
- Basée généralement sur le principe de la mise en place de 2 chambres parlementaires indépendantes représentant d'une part la totalité de la population et d'autre part les différents Etats membres, la Fédération émirienne s'est orientée sur une assemblée unique. On peut penser que cette entité est une retranscription du traditionnel forum souple et dénoué de formalisme que constituait le *Majlis*, ou conseil, où les membres de la tribu pouvaient exprimer ouvertement leurs opinions face au Cheikh. Il est à noter que l'institution du *Majlis* a maintenu, par ailleurs, son existence.
- Enfin, il faut souligner que le mode local de gouvernement a été reproduit au niveau fédéral par l'omnipotence du souverain et l'effacement de l'Assemblée.

Les institutions mises en place sont donc restées proches des fondamentaux qui présidaient au bon fonctionnement d'un système plus que centenaire qu'il aurait été difficile à balayer du jour au lendemain.

7.2 Les contraintes du fédéralisme

Les contraintes propres au fédéralisme sont liées au principe même d'unité qui le caractérise. L'unicité du peuple commande celle de l'Etat et de ses institutions.

Certains pouvoirs devaient donc être conférés aux nouvelles institutions fédérales et abandonnés par les Emirats séparément qui perdaient ainsi de leur autonomie.

Furent notamment déclarés du ressort des autorités fédérales, selon les articles 120 et 121 de la Constitution, les domaines de responsabilité des affaires étrangères, de la sécurité et de la défense, les questions de nationalité et d'immigration, les finances et les impôts, l'éducation, la santé publique, la monnaie, les services postaux, téléphoniques et autres services de communication, le contrôle du trafic aérien ainsi que les affaires sociales, le secteur bancaire, la délimitation des eaux territoriales et l'extradition des criminels.

Enfin, l'unicité de la Fédération des Emirats arabes unis est réalisée par le biais de l'existence d'une seule capitale¹².

En fait, seul ce dernier point constituait une véritable contrainte majeure par rapport au passé et à l'autonomie que les Cheikhs avaient vécue pendant toutes ces années de protectorat. En effet, les responsabilités du ressort exclusif de la Fédération sont pour la plupart relativement nouvelles. Les affaires étrangères et la défense par exemple étaient fondamentalement plus l'affaire des Britanniques. Les autres se sont développées avec l'arrivée récente du pétrole.

On ne peut donc pas dire formellement que, dans la pratique, les Cheikhs, individuellement, aient perdu beaucoup de leur puissance en cédant des domaines dont ils ne se préoccupaient pas vraiment auparavant.

12 Le choix d'Abu Dhabi était initialement temporaire et devait se substituer plus tard à une capitale construite sur la frontière entre Dubaï et Abu Dhabi : Al Karama.

TROISIEME PARTIE

- LA SITUATION ACTUELLE -

La cohésion d'un Etat fédéral repose sur une multitude de substances communes, tant sociale que politique, sur lesquelles s'appuyer pour traiter des questions délicates sur le plan intérieur ou extérieur.

Le mode de développement du pays et les événements extérieurs peuvent mettre en exergue des faiblesses internes pouvant contribuer à la désintégration de la Fédération. Depuis 1971, le pays et le monde autour des EAU a subi des changements radicaux et quelquefois inattendus. Ceux-ci auraient pu entraîner une explosion de la Fédération. Il n'en a rien été.

Mais quel avenir pour ce pays qui est resté jusqu'à maintenant sous la « protection » de ses ressources naturelles ? Peut-on assister à un éclatement des EAU avant la fin du bienfait pétrolier ou après ?

Les risques, auxquels peuvent être confrontés les EAU, vont être analysés afin de déterminer les conséquences possibles sur le pays. Bien évidemment, les différents problèmes présentés ci après interagissent les uns sur les autres mais l'objet de ce paragraphe est de considérer pour chacun d'entre eux le facteur premier qu'il représente.

8. LA POPULATION

La population de la fédération est estimée en 2007 à environ 4 millions d'habitants. Elle est concentrée dans les villes côtières ou dans les oasis à l'intérieur des terres. Les Émirats arabes unis rassemblent une population assez hétéroclite en raison du grand nombre de travailleurs étrangers, à un point tel que les populations indigènes – les Emiriens «natifs» : Arabes du Golfe, Arabes bédouins et Arabes shihh – ont été rendues minoritaires par les autres Arabes, les Indo-Pakistanaïens et les Indo-Iraniens ; elles ne représentent plus aujourd'hui que 30 % de la population totale. Les étrangers sont évidemment attirés par le haut niveau des salaires offerts dans les Émirats.

Cette situation peut poser des problèmes à la stabilité du pays.

8.1 Les ethnies

Moins de 60 % des habitants sont maintenant des Arabes de toutes origines, contre 25 % d'Indo-Pakistanaïens, 10 % d'Indo-Iraniens, 1 % d'Occidentaux (incluant les Européens, les Américains et les Canadiens) et 4 % d'Africains, de Philippins, de Malais, de Japonais, de Turcs et de Chinois.

Tableau 8.1
Origine de la population

Arabes (60 %)	Indo-Pakistanaïens (25 %)	Indo-Iraniens (10 %)	Occidentaux (1 %)	Autres (4 %)
Arabes du Golfe, bédouins, shihh	Malayali	Baloutches	Américains	Philippins
Saoudiens	Télougous	Pashtouns	Canadiens	Somalis
Omanais	Bengladeshis	Iraniens	Allemands	Noirs d'Afrique
Egyptiens	Pendjabis		Japonais	Malais
Jordaniens	Cinghalais		Hollandais	Japonais
Palestiniens	Sindhi		Italiens	Turcs
Libanais	Ourdous		Français	Chinois
Syriens			Norvégien	
Soudanais			Suédois	
Yéménites			Grecs	
Tsiganes nawari			Polonais	
Irakiens			Serbo-Croates	

Outre les populations natives des Émirats, les **travailleurs arabophones** proviennent de l'Arabie Saoudite, d'Oman, d'Égypte, de Jordanie, de Palestine, du Liban, de Syrie, du Soudan, du Yémen et de l'Irak.

Les **Indo-Pakistanaï**s constituent le second groupe en importance (25 %) avec les Malayali et les Télougous du sud de l'Inde, puis les Bengladeshis (Bangladesh), les Pendjabis (Inde), les Cinghalais (Sri Lanka), les Sindhi (Pakistan) et les Ourdous (Pakistan).

Le troisième groupe, celui des **Indo-Iraniens**, est flou parce qu'il regroupe des ethnies provenant aussi bien du Pakistan que de l'Afghanistan et de l'Iran, mais leur point commun est qu'ils sont des Iraniens de culture, non des Indiens.

Le quatrième groupe concerne les **Occidentaux** (Européens, Américains et Canadiens) : ce sont des travailleurs hyper-spécialisés dans l'industrie pétrochimique. Les Nord-Américains (incluant les Canadiens anglophones et francophones) sont présents en affaires depuis des décennies, d'abord dans le domaine du pétrole et du gaz, puis leurs activités se sont élargies pour englober les domaines du génie, de l'architecture, de l'éducation, des soins médicaux ainsi qu'une vaste gamme de services commerciaux.

Le pays abrite aussi d'autres travailleurs asiatiques, africains, etc.

La population urbaine dans les Émirats représente 85 % de la population totale. Plus de 95 % de la population est musulmane sunnite de rite kharijite, le reste de la population étant chiite ; les autres sont chrétiens.

8.2 La situation

La première menace flottant au-dessus du pays repose sur les troubles internes que pourraient créer des ethnies rivales (comme Indiens et Pakistanais par exemple) ou le développement d'une branche radicale musulmane.

Plusieurs raisons expliquent la « passivité » des populations même s'il existe une quantité très minime d'islamistes qui ne constituent pas un réel danger.

En fait, la principale différence qui peut exister avec la situation saoudienne réside dans le fait qu'il n'existe pas d'inactifs aux Emirats arabes unis. A cet égard, la politique sécuritaire et d'immigration du pays est très stricte. Un travailleur étranger ne disposant pas de revenus est immédiatement renvoyé dans son pays. Quant aux Emiriens, ils disposent tous de conditions sociales agréables.

Il est clair que le terreau de l'islamisme est, dans ces conditions, très insuffisant pour déstabiliser les EAU.

La population avec la fin du pétrole

En revanche, on peut s'interroger sur le devenir de la population locale si la santé financière du pays venait à péricliter.

On peut penser que les étrangers retournent assez rapidement dans leurs pays d'origine sachant que ces derniers ne sont attirés par les EAU qu'à travers l'enrichissement qu'ils procurent aux travailleurs.

En fait, la problématique pourrait venir des locaux qui, du fait de leur appauvrissement, et alors que l'économie ne permettrait de subvenir qu'à la subsistance de quelques milliers de personnes, se trouveraient dans une situation revendicatrice. Il faut rajouter que ce qui était possible avec les anciennes peuplades nomades habituées aux rudesses du pays ne le serait probablement pas avec une nouvelle génération sédentaires et « ramollie » par les conditions de vie faciles auxquelles ils ont été confrontés : pour la plupart, ce ne sont plus des bédouins !

Le maintien d'une économie capable de garantir un revenu minimum à quelques millions de personnes sera donc indispensable à la stabilité de la Fédération.

9. LA SITUATION INTERNATIONALE

Une région dangereuse

La situation régionale est connue pour être explosive. Les ondes de choc qu'ont subi les pays du Golfe à la fin des années 1970 / début des années 1980 auraient pu constituer les signes annonciateurs d'une rupture interne, d'une contagion inévitable ou d'une « loi des dominos » inexorable. En effet, la révolution iranienne suivie de l'intervention soviétique en Afghanistan et de la guerre irano-irakienne auraient pu n'être que les prémices d'un éclatement général.

Or, ces dynasties ont survécu, voire même ce sont renforcées. Il est vrai que les EAU n'étaient pas directement au contact des zones belligérantes mais c'est à travers un risque de cassure du régime saoudien que la menace est la plus grande.

Aujourd'hui encore, et même si les Etats de la péninsule tentent de créer une communauté politico-économique à travers le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, la fragilité interne de l'Etat saoudien et la contagion islamiste qui pourrait en découler reste le risque majeur des EAU. Cette contagion sera d'autant plus irrésistible lorsque le pétrole arrivera à sa fin de part et d'autre de la frontière.

Les alliances

La Fédération n'est plus seule et le temps où elle cherchait difficilement des alliances, est bien révolu. Le parcours des EAU tout au long des quarante dernières années est sur ce point exemplaire.

Lorsque le pays était un Etat jeune, fragile, vulnérable et inconnu, il était indispensable de trouver un nouveau « Grand frère » après le départ des Britanniques. C'est notamment la France qui jouera ce rôle dès le milieu des années 70 avec la signature d'accords militaires entre les deux pays. Cette situation permit le développement de la Fédération jusqu'au début des années 90 où la reconnaissance du pays fut totale, sa bonne santé politique et financière faisant des EAU un nouvel eldorado.

On peut donc penser que tant que cette incroyable réussite économique continuera, les EAU disposeront du soutien de l'ensemble de la communauté internationale qui sera prête à défendre ce pays sans hésitation face notamment à cet autre grand pays régional que constitue l'Iran.

10. VERS LA FIN D'UNE ECONOMIE PUSSEE PAR LE PETROLE

Comme on l'a vu précédemment, la grande question réside dans le maintien d'une économie flamboyante lorsque les ressources naturelles (pétrole et gaz) du pays disparaîtront. Il n'existe pas de projection certaine quant à la fin des réserves de pétrole dans le monde. Les éléments fournis en annexes 10 et 11 doivent être pris avec beaucoup de réserve, mais ils ont le mérite de montrer que la manne financière résultant pour des pays comme les EAU sera forcément déclinante dans les 100 prochaines années.

La question est donc bien de savoir quelles seront les répercussions de cette fin annoncée pour la Fédération.

Même si, ces dernières années, l'économie des EAU a réduit de manière significative sa dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz¹³, ces ressources restent une des raisons essentielles de l'attrait occidental dans ce pays. Les capitaux sont investis aux différents niveaux de l'économie soit du fait de la ressource elle-même, soit du fait de la garantie qu'elle procure.

On peut craindre que, si les investissements « hors pétrole » restent liés à l'intérêt de générer une « sympathie » pour faciliter d'autres affaires, l'industrie et les services difficilement créés dans le pays ne périssent rapidement à l'issue de l'ère pétrolière. De la même manière, le tourisme généré grâce à l'attrait du gigantisme financier peut s'arrêter très vite.

13 La contribution du secteur pétrolier au PIB est passée de 45 % en 1990 à 30 % en 2006.

En revanche, les investissements réalisés par les Emiriens à l'étranger peuvent-ils à eux seuls générer un fort niveau de vie dans le pays, en sachant que les propriétaires de ces richesses sont principalement des particuliers ; certes, pour la plupart tenant les rênes du pays, mais feront-ils profiter le pays entier de leurs rentes ? Les élites de demain ne sont plus les bédouins d'hier ; ce sont des financiers éduqués dans les plus grandes écoles occidentales !

Il est donc important que dès à présent le pays maintienne fortement ses traditions qui ont permis le rapprochement de tribus voisines pour créer une des fédérations les plus réussies dans le monde. Celles-ci continueront de former le ciment de la région.

CONCLUSION

La création de la Fédération des Emirats arabes unis : une réussite, à ce stade de son développement, nul ne peut douter que ce pays est bien placé pour constituer une entité viable au niveau international. On pourrait essayer de résumer sa situation actuelle à travers 3 grandes images :

Tout d'abord, le dessin des EAU, les frontières qui caractérisent son existence physique, tout cela est une conséquence directe de la présence des Britanniques. Certes, leur politique était initialement fondée sur une volonté de fragiliser les alliances locales et de constituer des micro-états faibles. Néanmoins, ils ont toujours distingué le particularisme de ces Etats dits de la Trêve vis-à-vis de son voisinage qu'il soit également sous domination britannique ou indépendant. Ces longues années de présence ont surtout été marquées par :

- à travers la reconnaissance des Cheikhs, l'émergence de structures étatiques au sein de territoires souvent morcelés qu'ont constitué les Emirats,
- le maintien de l'existence de ces interlocuteurs en assurant leur protection face aux dangers extérieurs et querelles internes,
- et surtout, le particularisme géographique attribué à cette région par sa désignation aux yeux de la communauté internationale comme la Côte des Etats de la Trêve : un nom qui leur donnait déjà une existence de groupe.

Ensuite, il fallait créer une notion de nationalisme émirien, sans qu'il soit porté ni par un panarabisme ou panislamisme trop large, ni par la conséquence visible d'une présence coloniale. La nécessité du regroupement a été l'œuvre du départ imprévu des Britanniques, mais le ciment mobilisateur et fédérateur est, quant à lui, l'œuvre des Emirien eux-mêmes et de l'Emir d'Abu Dhabi en particulier à travers son « rêve » de développement et de partage des richesses.

Les ingrédients étaient réunis pour « vivoter » comme un Etat sous-développé dans un climat très rude et un environnement inhospitalier. Le pétrole a permis d'asseoir la réussite d'une construction qui ne demandait qu'à s'épanouir.

Au-delà de ces images que constituent le territoire, le destin d'un homme et l'argent, il existait tout de même un ciment qui liait la population : des origines, une culture et une langue commune.

*

L'avenir restera-t-il toujours aussi rose ?

Bien que situé dans une région très mouvementée, les EAU n'ont aucune raison de perdre leur statut de havre de paix pour leurs citoyens dans une société multinationale tant que l'économie pétrolière constituera aux yeux du monde une priorité. On peut donc raisonnablement penser que, hormis une « catastrophe » au niveau planétaire, la stabilité de son gouvernement, la tranquillité de sa population et sa richesse constituent autant de raison du maintien de sa viabilité.

Son avenir est donc essentiellement dépendant de la réaction locale à la fin de l'ère pétrolière, en sachant que cette période se situe à plusieurs générations de nous. Il n'est donc pas aisé de se projeter aussi loin alors que certains maux que connaît la région (terrorisme, fanatisme religieux, etc..) pourraient avoir disparu à cette époque et que les phénomènes climatiques annoncés pourraient avoir des conséquences importantes sur le territoire.

Quelles pourraient donc être les solutions pour augmenter les chances de succès post pétrolier de ce pays ?

Tout d'abord le maintien d'un lien national passera par le bon vouloir de la population locale. Paradoxalement, l'économie occidentale qui a amené à s'unir des petits Emirats naturellement hostiles à un pouvoir fédéral central, a également tourné la population locale vers une culture

capitaliste lui faisant perdre du même coup le caractère tribal qui les liait par-dessus tout. La perte de la culture ancestrale, notamment chez les jeunes élites formées dans les pays occidentaux, pourrait constituer un risque pour les EAU.

Enfin, les EAU ne pourront continuellement vivre comme un Etat rentier. Les richesses accumulées ne seront pas toujours suffisantes à garantir le lien entre les Emirats et leurs populations. Il faudra donc trouver des économies de substitutions au pétrole suffisamment robustes à l'évolution du monde ; le pays s'y essaye d'ores et déjà (création d'une plate-forme commerciale entre l'Asie et l'Europe, développement du tourisme, etc.), ce qui donne à espérer quant à la volonté du gouvernement à se préparer à l'évolution majeure qui lui fait face. Mais il faudra certainement aller plus loin.

ANNEXE 1

Les Emirats arabes unis et zoom sur les émirats du nord

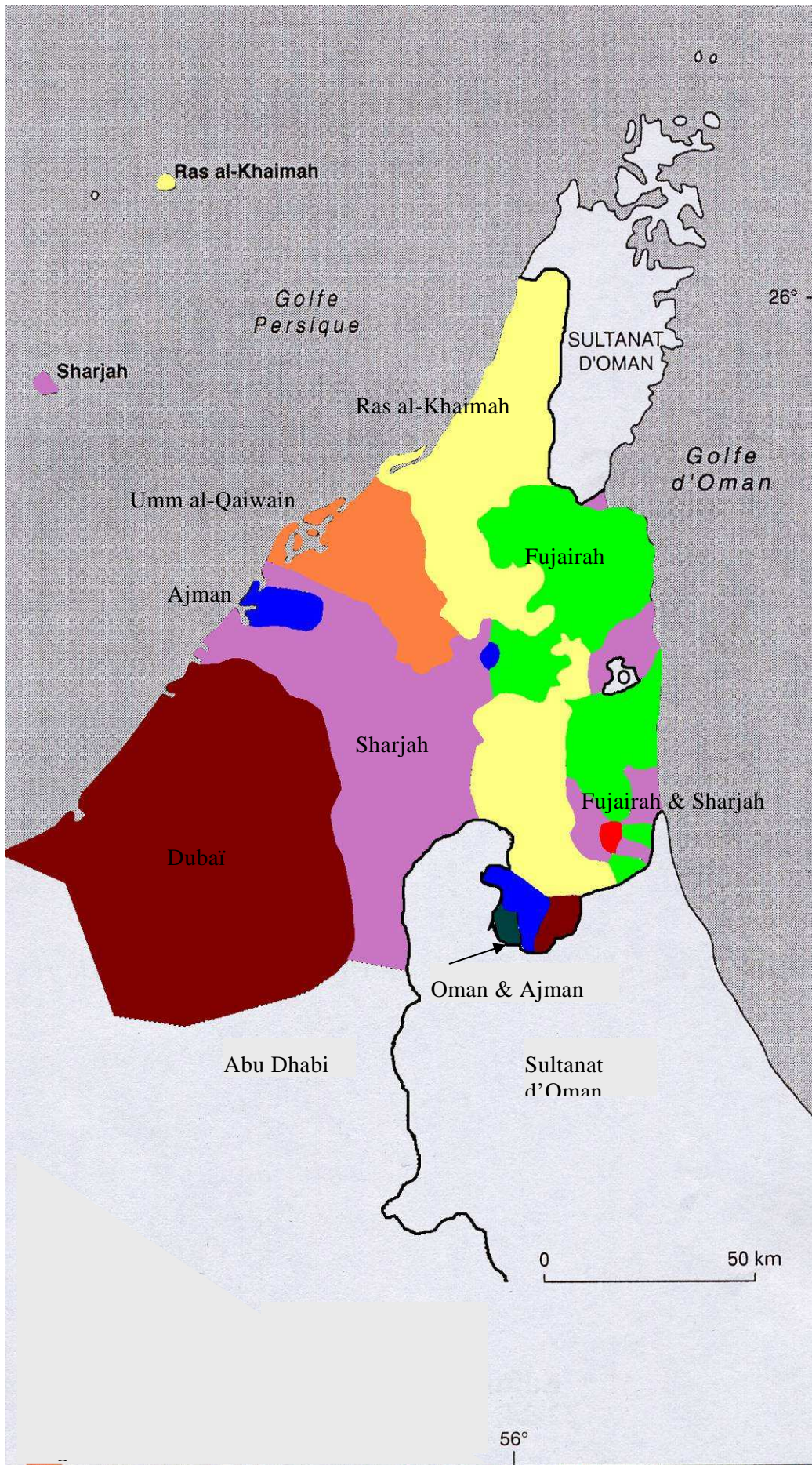


Les Émirats arabes unis forment une fédération de sept émirats située sur la côte orientale de la péninsule Arabique.

Ces émirats sont Abou Dhabi, Dubaï, Sharjah, Ajman, Umm al-Qaiwain, Fudjaïrah et Ras al-Khaimah ([voir la carte](#)).

Le territoire des Émirats est délimité au nord par le Qatar et le golfe Persique, à l'est par le golfe d'Oman et l'État du même nom, au sud et à l'ouest par l'Arabie saoudite. La superficie des Émirats arabes unis est de 83 600 km² (ou l'équivalent du Portugal ; France : 547 030 km²) et se répartit inégalement suivant les États : Abu Dhabi, avec 67 600 km², est cinq fois plus étendu que les six autres émirats réunis. Dubaï, le deuxième émirat en taille, ne compte que 3840 km², tandis que le plus petit, Ajman, ne s'étend que sur 250 km². De plus, l'émirat de Sharjah, d'Ajman, de Ras al-Khaimah et de Fudjaïrah sont territorialement fragmentés ([voir la carte page suivante](#)).

La ville d'Abou Dhabi, capitale du pays avec 500 000 habitants, abrite le gouvernement fédéral et met en œuvre la politique extérieure, la défense et l'enseignement des sept émirats.



ANNEXE 2

Principaux évènements du XXe siècle

1820 : La « Côte des Pirates » devient la « Côte de la Trêve » après signature d'un traité maritime entre Royaume Uni et les Emirs locaux

1919 : Ras Al Khaymah devient le 6^{ème} Emirats de la Côte de la Trêve

Années **1920** : Dubaï devient le leader économique devant Sharjah

1934 : Début des tensions diplomatiques entre UK et Arabie saoudite concernant la frontière avec Abu Dhabi

1900

1950

1892 : L'ensemble des Emirats de la « Côte de la Trêve » signe un traité d'exclusivité avec le Royaume Uni

1936 : Kalba est reconnu comme Emirat indépendant jusqu'à sa réintégration au sein de celui de Sharjah en 1951

1955 : L'oasis de Buraymi fait l'objet d'une lutte entre les forces saoudiennes et celles soutenues par les Britanniques qui définissent unilatéralement la frontière Saoudo-Abu Dhabienne

1971 : Création de la Fédération des Emirats arabes unis à 6 Emirats – Ras Al Khaymah la rejoindra en 1972

1974 : Reconnaissance des EAU par l'Arabie saoudite et accord frontalier entre les 2 pays

1991 : Participation des EAU à la coalition contre l'Iraq

1950

2000

1958 : Découverte de pétrole à Abu Dhabi – Production et exportation en 1962

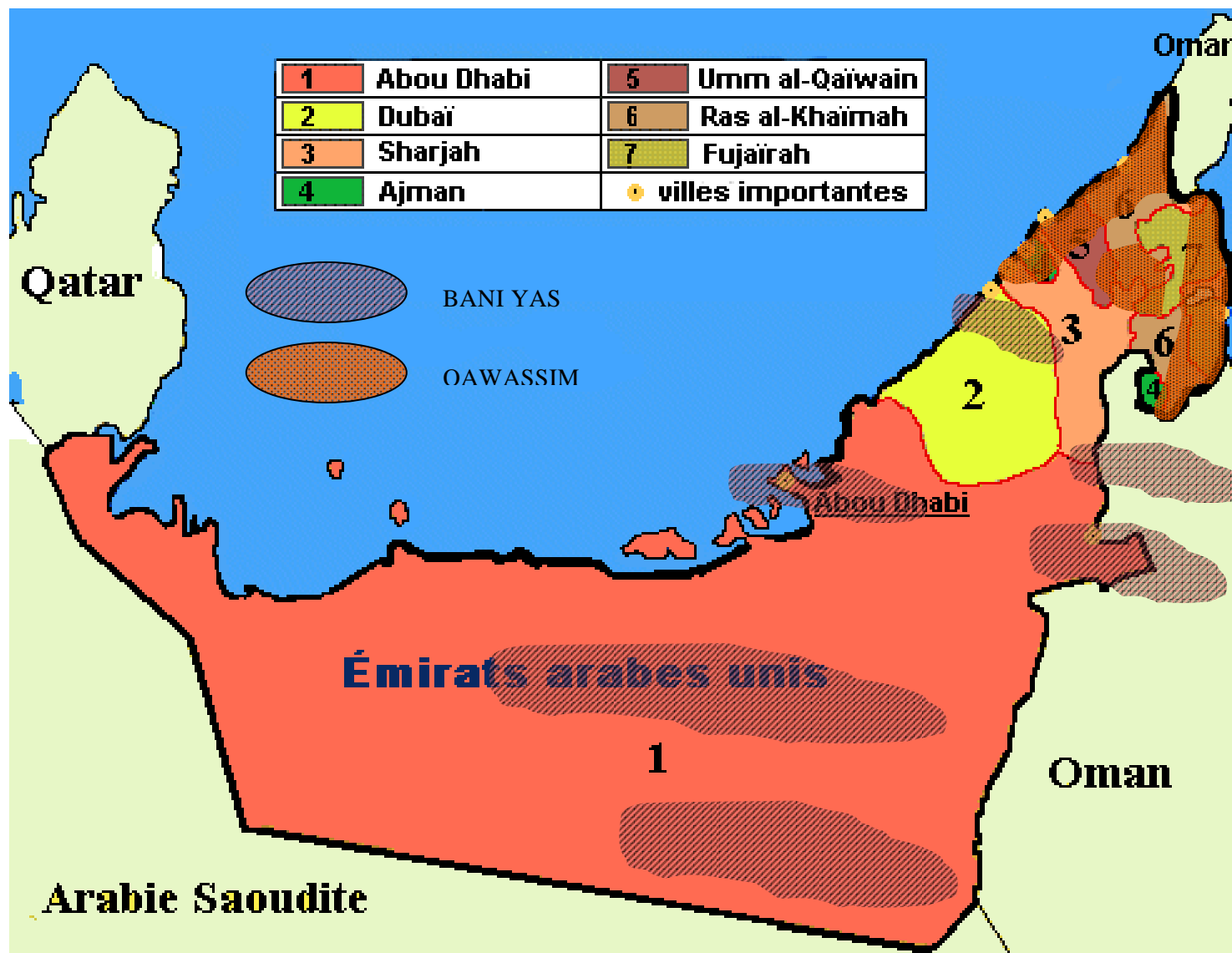
1966 : Découverte de pétrole off shore à Dubaï – Production et exportation en 1970

1981 : Fondation du Conseil de Coopération du Golfe avec les EAU

1952 : Fujairah devient le 7^{ème} Emirats de la Côte de la Trêve

ANNEXE 3

les zones de peuplement Bani Yas et Qawassim



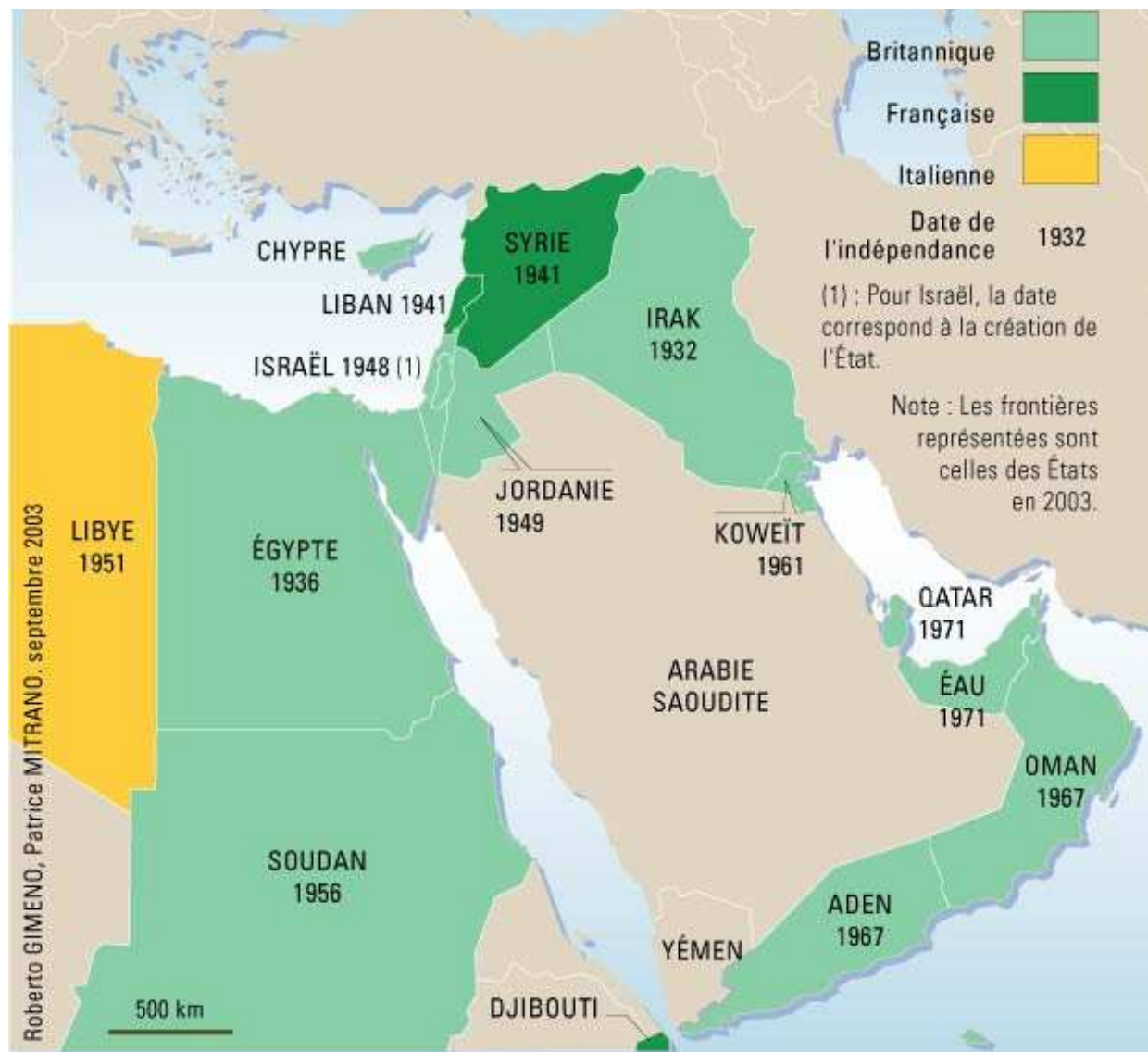
ANNEXE 4



Zone sous contrôle britannique avant
la 2ème guerre mondiale

ANNEXE 5

Indépendance des pays arabes



ANNEXE 6

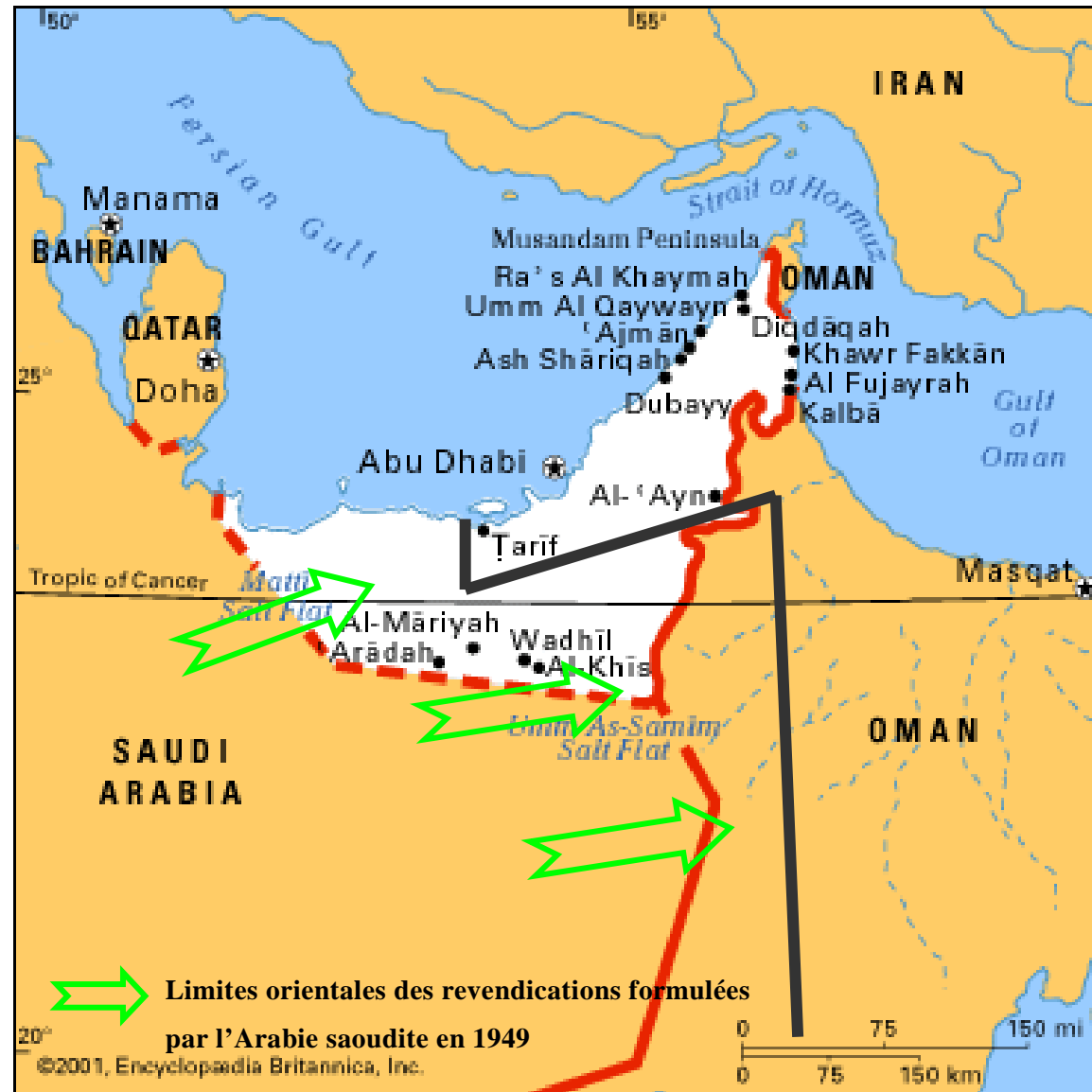
Les 3 îles litigieuses et le détroit d'Hormuz



Routes maritimes →

ANNEXE 7

Les revendications saoudiennes



ANNEXE 8

Les principales clauses des traités de 1820 et 1892

Le traité de 1820 comprenait onze articles, dont les plus importants sont les suivants :

- Art 1 : Le pillage et la piraterie doivent cesser immédiatement tant sur mer que sur terre.
- Art 2 : Toute attaque, qu'elle soit par terre ou par mer et contre n'importe quelle nation, sans déclaration de guerre, est assimilée à une piraterie et ses acteurs seront considérés comme des ennemis de l'humanité.
- Art 3 : Les Arabes pacifiés doivent arborer dans leurs voyages en mer et sur terre un pavillon fait d'un rectangle rouge cerné d'une bande blanche.
- Art 4 : Les tribus peuvent garder leurs relations antérieures, à condition d'être en paix avec le gouvernement britannique et de ne plus se faire la guerre entre elles.
- Art 5 : Sur chaque bateau, il doit y avoir un registre spécifiant le tonnage, la nature des marchandises transportées et leur destination. Il doit être signé par le chef de tribu et présenté aux autorités anglaises sur demande.
- Art 7 : Si une tribu ou un groupe persistait dans des actes de piraterie et de pillage, les Arabes amis agiront contre eux, chacun avec ses moyens et selon les circonstances. Un accord à cet effet interviendra entre les Arabes et les Britanniques après tout acte de piraterie ou de pillage.
- Art 9 : Le transport des esclaves (hommes, femmes ou enfants), des côtes d'Afrique ou d'ailleurs sera tenu pour un acte de piraterie et de pillage dont les Arabes pacifiés devront s'abstenir.
- Art 10 : Les bateaux des Arabes pacifiés arborant le pavillon indiqué à l'article 3, peuvent faire du commerce dans les ports anglais et alliés. S'ils étaient attaqués, le gouvernement britannique en prendrait note.
- Art 11 : Les conditions sont les mêmes pour tout adhérent au traité.

x—x—x—x—x

Le traité du 8 mars 1892 signé avec les Cheikhs de la Côte d'Oman, engagera de manière analogue Barhein, le 23 mars 1892, Koweit, le 23 janvier 1899 et Qatar, le 3 novembre 1916. Il impose aux Emirats signataires :

- de n'engager aucune négociation, de ne conclure aucun traité avec un gouvernement autre que celui de la Grande Bretagne ;
- d'interdire aux délégués gouvernementaux de séjourner dans leurs pays sans l'accord du gouvernement britannique ;
- de n'hypothéquer, ni donner, ni vendre une quelconque parcelle de leurs territoires sauf au gouvernement britannique.

ANNEXE 9**Texte de l'accord de 1968
relatif à l'édification d'une fédération entre Abu Dhabi et Dubaï**

Cet accord a été signé à Samih le 18 février 1968 entre Cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan (Emir d'Abu Dhabi) et Cheikh Rached Bin Saïd Al Maktoum (Emir de Dubaï). Il est considéré comme le premier noyau de la fédération des Emirats arabes unis.

*

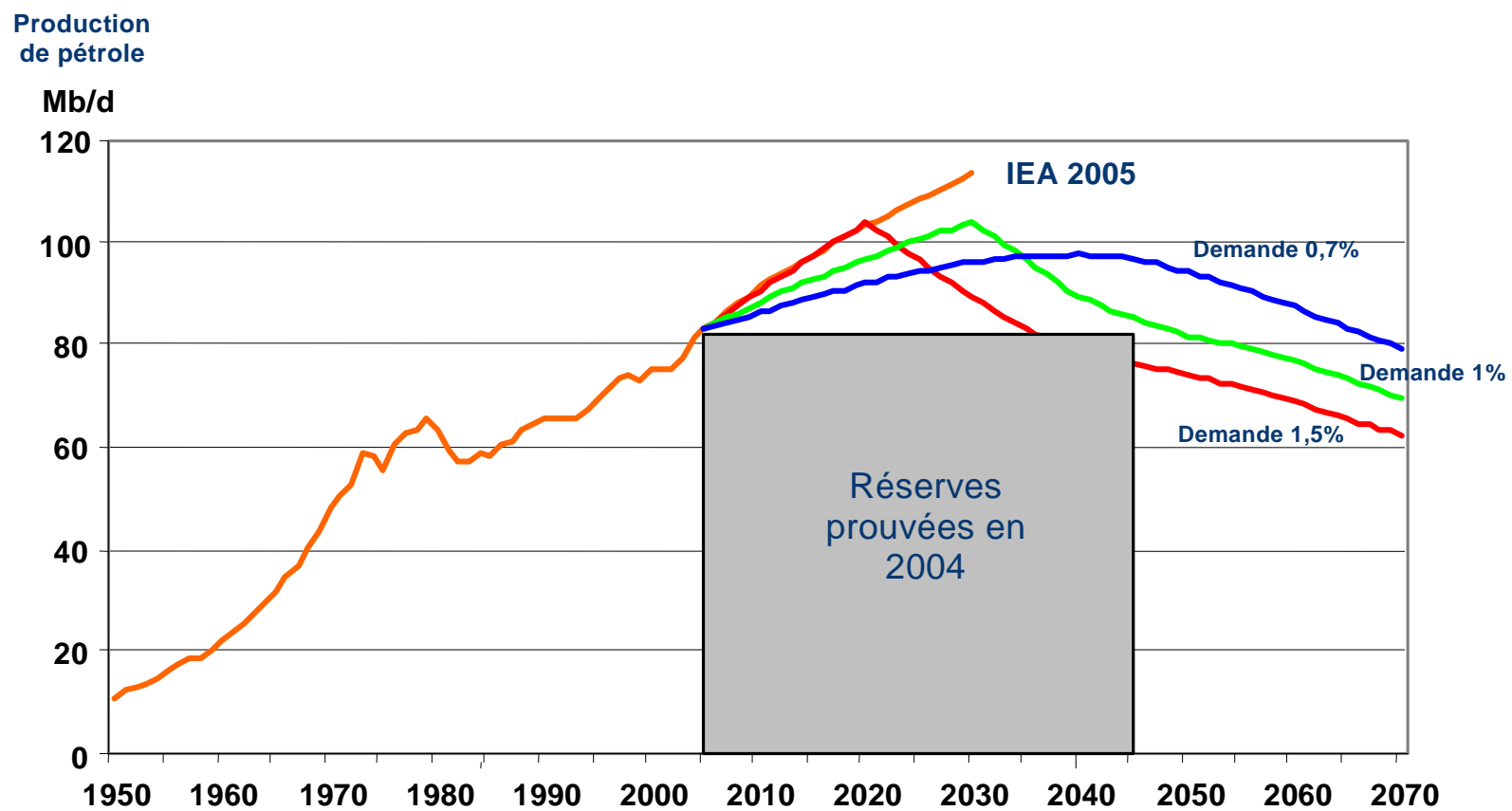
En ce jour, dimanche 18 février 1968, son Altesse Cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan, Souverain de l'Emirat d'Abu Dhabi, a rencontré son frère son Altesse Cheikh Rached Bin Saïd al Maktoum, Souverain de l'Emirat de Dubaï, aux fins de poursuivre leurs discussions quant à l'avenir de la région, en vue d'assurer à leur peuple un futur meilleur, de réaliser ses vœux et aspirations ; grace à la miséricorde divine, un accord a été conclu sur ce qui suit :

- 1) Création d'une fédération groupant les deux Emirats avec un emblème unique et portant sur les matières suivantes :
 - a. les Affaires étrangères,
 - b. la défense et la sécurité interne en cas de nécessité,
 - c. les services de la santé et de l'enseignement,
 - d. la nationalité et l'immigration.
- 2) La fédération détiendra le pouvoir législatif pour les matières qui lui sont réservées et pour toutes les questions sur lesquelles interviendra un accord commun.
- 3) Les matières qui ne sont pas réservées à la fédération relèveront de la compétence du Gouvernement de chaque Emirat.
- 4) Les deux Gouvernants se sont mis d'accord pour convier leurs frères, Souverains des Emirats de la côte de la Trêve, à discuter ledit accord et à s'y associer ; de même qu'ils appellent les chefs des Etats du Qatar et de Bahrein à se concerter sur l'avenir de la région et à s'entendre avec eux pour œuvrer de concert à en assurer la sécurité.

*

ANNEXE 10

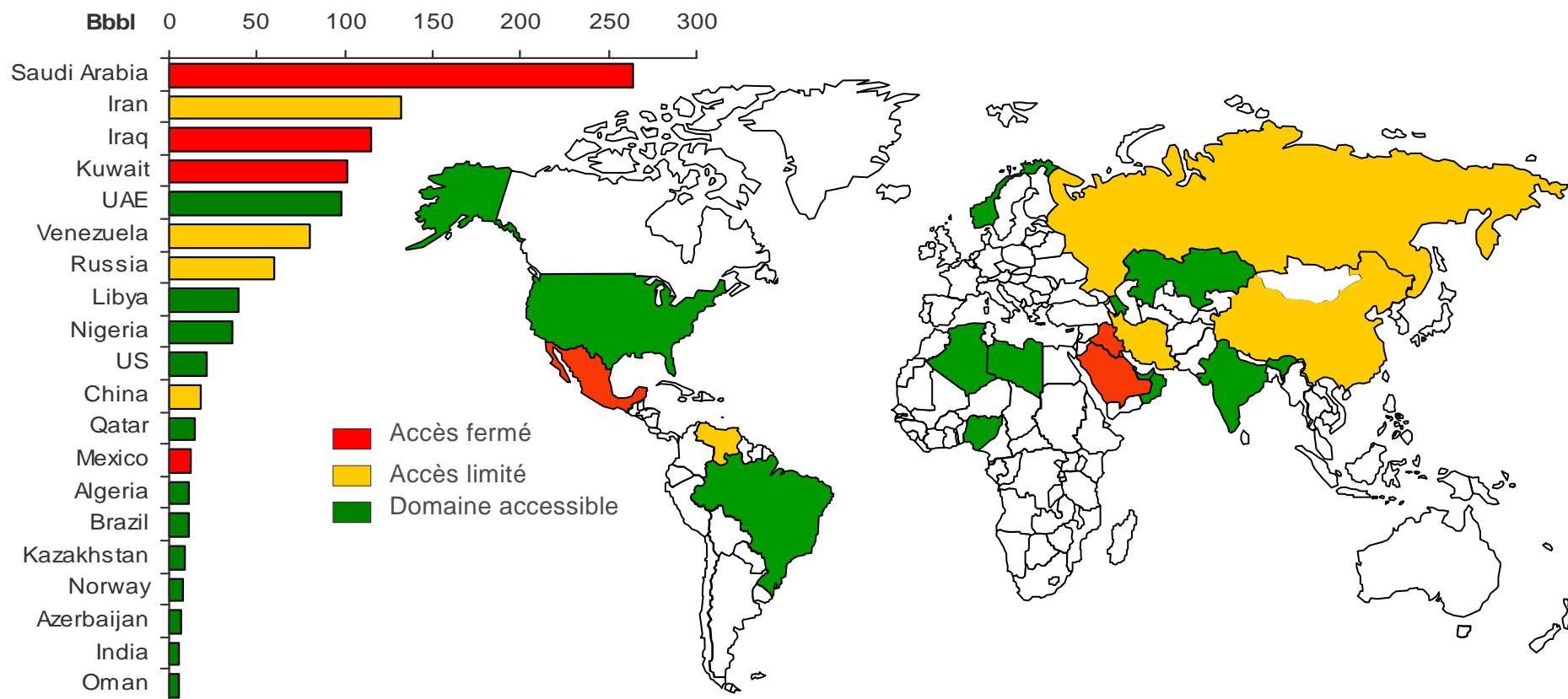
Quelles sont les prévisions de production et d'approvisionnement dans le long terme ?



Source: Conférence CID – 8 nov 2006

ANNEXE 11

Réserves prouvées d'huile conventionnelle (1er janvier 2006)



**Des réserves prouvées de 1115 Bbbl dont
 ~ 95% sont localisées dans 20 pays et ~ 45% dans des pays “fermés”**

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANCAIS

- Salem AL JABIR AL SALAH, *Les Emirats du Golfe - Histoire d'un peuple* ; Fayard, 1980
- Serge CORDELIER, *Dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle* ; La Découverte, 2005
- Olivier DA LAGE, *Géopolitique de l'Arabie saoudite* ; Complexe, 1996
- Olivier DA LAGE et Gérard GRZYBEK, *Le Golfe - Le jeu des six familles* ; Autrement, 1985
- Gabriel DARDAUD, Simone et jean LACOUTURE, *Les Emirats mirages* ; Le Seuil, 1975
- Mohammad Reza DJALILI, *Le Golfe Persique* ; Dalloz, 1978
- Jean-Baptiste DUROSELLE, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours* ; Dalloz, 1993
- Guillaume FOURMONT-DAINVILLE, *Géopolitique de l'Arabie saoudite : la guerre intérieure* ; Ellipses, 2005
- Souad GHAOUTI, *Les Emirats arabes unis, vers une nouvelle expérience fédérative* ; L'Harmattan, 1984
- Frauke HEARD-BEY, *Les Emirats arabes unis* ; Karthala, 1999
- Simon JARGY, *Emirats arabe du Golfe* ; Mondo, 1976
- Philippe LEMARCHAND, *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe* ; Complexe, 1993
- Pascal MENOIRET, *L'énigme saoudienne : les Saoudiens et le monde 1744 – 2003* ; La Découverte, 2003
- Georges MUTIN, *Géopolitique du Monde arabe* ; Ellipses, 2001
- Farhad RAD-SERECHE, *Les Etats du Golfe. De la prospérité à l'impulsion* ; ESKA, 1990
- François THUAL, *Abrégé géopolitique du Golfe*, Collection l'Orient politique ; Ellipses, 1997
- Charles ZORGBIBE, *Géopolitique et histoire du Golfe* ; PUF, Collection Que-Sais-je ?, 1991
- Charles ZORGBIBE, *Nuages de guerre sur les Emirats du Golfe* ; Publications de la Sorbonne, 1984

OUVRAGES EN ANGLAIS

- Kevin G. FENELON, *The Trucial States, A brief economic survey* ; Khayats, 1969
- Aqil KAZIM, *The United Arab Emirates – A. D. 600 to the present – A socio-discursive transformation in the Arabian Gulf* ; Gulfbook centre, 2000
- J. C. LORIMER, *Gazetteer of the Persian Gulf, Oman and the Central Arabia, vol I – vol II* ; Superintendent Government Printing, 1908 - 1915
- Muhammad MORSY-ABDULLAH, *The United Arab Emirates, a modern history* ; Hurtwood Press Limited, 1978
- John WILKINSON, *Arabia's frontiers : the story of Britain's boundaries drawing in the desert* ; I. B. Tauris, 1991

PUBLICATIONS

- Ibrahim AL ABED & Peter HELLYER, *United Arab Emirates – A new perspective* ; Trident Press Limited, 2001
- Ibrahim AL ABED, Peter HELLYER, Paula & Peter VINE, *Revue annuelle des Emirats arabes unis* ; Trident Press Limited, 2006
- KODMANI-DARWISH & CHARTOUNI-DUBARRY, *Golfe et Moyen-Orient, les conflits* ; Dunod, Publication de l'IFRI, 1991
- Rapport du groupe sénatorial France – Pays du Golfe, *Les Emirats arabes unis, un nouveau tigre au Moyen-Orient ? Compte rendu de la visite aux Emirats Arabes Unis d'une délégation du Groupe sénatorial France-Pays du Golfe* ; du 9 au 16 mai 1998

CONFERENCE

Bruno Weymüller, Directeur stratégie & évaluation des risques chez Total, *Conférence de géopolitique : le pétrole et le gaz*, Collège interarmées de défense ; 8 novembre 2006

ENTRETIEN

Col Mohammed Ali Al Naqbi, Attaché de défense adjoint des Emirats arabes unis à Paris, et son équipe ; novembre et décembre 2006.

SITE INTERNET

Ministère de l'information et de la culture émirien, <http://www.uaeinteract.com>

Wikipedia, <http://fr.wikipedia.org>

Atlas historique, <http://www.atlas-historique.net>

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE - La periode britannique (du 19e au milieu du 20e siècle) -	3
1. L'organisation tribale	3
1.1 Les origines	3
1.2 Les Bani Yas	4
1.3 Les Qawassims	5
1.4 Un véritable bédouin : Cheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan	5
1.5 L'islam dans la région de la Côte la Trêve	6
1.6 La tribu : aide et entrave au fédéralisme.....	7
2. De l'économie traditionnelle au pétrole	7
2.1 Le monde agricole traditionnel	8
2.1.1 L'élevage	8
2.1.2 La chasse et la pêche	8
2.1.3 L'agriculture.....	8
2.2 Le commerce traditionnel	9
2.2.1 Les perles	9
2.2.2 Les autres marchandises	9
2.3 L'industrie traditionnelle	9
2.4 L'effet démographique de l'apparition du pétrole.....	10
2.5 L'effet socio-économique	11
2.6 Conclusion	12
3. L'influence britannique	12
3.1 Les premiers venus	12
3.2 L'intervention britannique	13
3.2.1 La piraterie	13
3.2.2 Les traités.....	13
3.3 La reconnaissance des Cheikhs	14
3.4 La division des Emirats	15
DEUXIEME PARTIE - Vers le federalisme : Les prémices (1950 – 1975) -.....	17
4. Le retrait britannique	17
4.1 Le changement d'attitude.....	17
4.2 Les premiers éléments du fédéralisme.....	18
4.3 Les conditions du retrait	18
4.4 La volte face des conservateurs.....	20
4.5 Conclusion	20
5. L'environnement international	21

5.1	Les EAU face aux ambitions des puissances régionales.....	21
5.1.1	L'Arabie saoudite	21
5.1.2	L'Iran	22
5.2	Les EAU et les relations Est/Ouest	23
6.	Les étapes de la création	23
6.1	Le rapprochement à neuf émirats	23
6.1.1	Les premières étapes.....	23
6.1.2	Les contraintes à neuf.....	24
6.2	La création des Emirats arabes unis	25
7.	Fédéralisme vs structures traditionnelles.....	26
7.1	Les concessions du fédéralisme	26
7.2	Les contraintes du fédéralisme.....	26
TROISIEME PARTIE - La situation actuelle -		28
8.	La population	28
8.1	Les ethnies	28
8.2	La situation.....	29
9.	La situation internationale	30
10.	Vers la fin d'une économie poussée par le pétrole.....	30
CONCLUSION		32

ANNEXES

ANNEXE 1	: Carte des EAU	34
ANNEXE 2	: Principaux événements du XXe siècle	36
ANNEXE 3	: Les zones tribales de peuplement.....	37
ANNEXE 4	: Les zones sous contrôle britannique	38
ANNEXE 5	: L'indépendance des pays arabes	39
ANNEXE 6	: Le détroit d'hormuz.....	40
ANNEXE 7	: Les revendications saoudiennes.....	41
ANNEXE 8	: Les traités de 1820 et 1892.....	42
ANNEXE 9	: L'accord de 1968	43
ANNEXE 10	: Les prévisions de production de pétrole.....	44
ANNEXE 11	: Les réserves de pétrole	45
BIBLIOGRAPHIE.....		46